

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

12^e année

FAUT-IL REPORTER L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2021 ?

La Constitution du 25 octobre 2015 prévoit en son article 69 que le premier tour de la prochaine élection présidentielle aura lieu 30 jours au moins ou 40 jours au plus, avant la date d'expiration du mandat du président en exercice. A ce stade, rien ne présage un quelconque report de ce scrutin majeur d'autant plus que le gouvernement est encore dans les délais requis. Mais, rien ne garantit non plus le respect à tout prix de cette échéance, à la lecture des effets induits de la crise sanitaire générés par le coronavirus. Tenant compte des résultats d'une enquête exploratoire qui a été réalisée par le Patriote, ces deux options semblent avoir des partisans au sein du microcosme politique congolais.

☞ 3

RECOMMANDATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

- **Prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt jours à compter du 30 juillet.**
- **Le couvre-feu ramené de 20 heures jusqu'à 5 heures du matin pour Brazzaville et Pointe-Noire.**
- **Fermeture des marchés domaniaux les mercredis, vendredis et dimanches.**
- **Interdiction de rassemblements de plus de 50 personnes dans les lieux publics et privés à l'exception des marchés domaniaux.**
- **Port obligatoire et conforme de masque de protection.**

Lire en page 2

Lutte contre la corruption

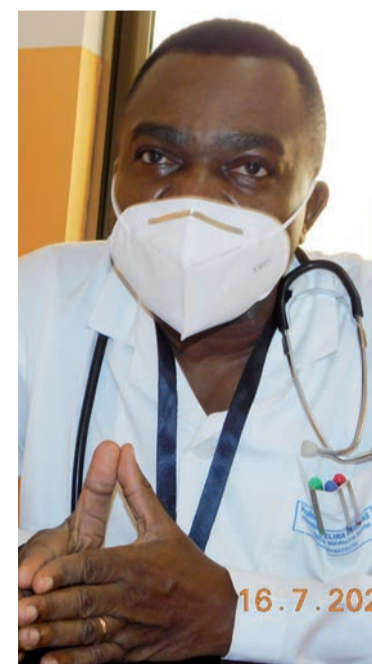
LA HALC N'EST PAS CRÉÉE POUR FAIRE DE LA FIGURATION

☞ 5

Prise en charge des malades de la covid-19

« CE QUI S'EST PASSÉ À LA CLINIQUE ALBERT LEYONO EST RÉEL »

dixit Pr Alexis Elira Dokékias



☞ 10

LE CRIME DE PASCAL TSATY MABIALA, CHEF DE L'OPPOSITION CONGOLAISE

L'actualité politique est marquée par la volée de bois vert dont est l'objet le leader de l'Upads et chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabilia, de la part de ses compères de l'opposition. Ces derniers lui reprochent vivement ses prises de position qu'ils estiment trop accommodantes à l'égard du pouvoir. Le fait qui a mis le feu aux poudres est l'interview que Tsaty Mabilia a accordée récemment à la chaîne de télévision Afrique 24, visible sur le bouquet de canal+.

☞ 4



RECOMMANDATIONS DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS AU CONGO

Sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, s'est tenue ce jour Vendredi 24 Juillet 2020, de 11h00 à 13h00, par visioconférence la 7^{ème} réunion de la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19. Deux (2) points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir : Examen du 7^{ème} Rapport de la Task Force à la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ; des recommandations de la Coordination Nationale. Voici un large extrait de ces recommandations.

Recommandations de la Coordination Nationale.

La Coordination nationale constate et déplore un relâchement général, d'ailleurs constaté partout dans le monde, tant de la part des populations que de l'ensemble des acteurs impliqués dans le combat contre cette redoutable pandémie.

Ce relâchement a eu pour effet d'accélérer la propagation de la Covid-19, au Congo comme ailleurs. Ce constat oblige donc les pouvoirs publics à prendre des mesures correctives valant reprise en mains de l'ensemble de notre riposte nationale contre la pandémie.

Compte tenu de tout ce qui précède, et en se fondant à la fois sur l'appréciation qu'elle fait de l'évolution de l'épidémie et de la situation actuelle de la riposte nationale, ainsi que sur la nécessité de soutenir l'économie en s'ouvrant un peu plus au monde, la Coordination Nationale recommande les me-

sures suivantes :

- la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 30 juillet 2020 ;
- la prorogation du couvre-feu sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de Brazzaville et Pointe-Noire, de 22 heures à 5 heures du matin ;
- l'interdiction de rassemblements de plus de cinquante (50) personnes dans les lieux publics et privés, à l'exception des marchés domaniaux et de la participation à une activité autorisée dans le cadre du déconfinement ;
- le port obligatoire et conforme du masque de protection individuelle ;
- l'observation totale, partout et par tous, de toutes les mesures barrières ;
- la non-réouverture des éta-



Le Président dans une séance de travail par visioconférence

blissements d'enseignement fermés, des résidences universitaires et des internats ;

- la non-réouverture des boîtes de nuit et autres lieux de danse ;
- l'interdiction des rencontres de sport collectif et des spectacles ;
- la célébration, dans l'intimité, de tous les événements familiaux, dans le respect de toutes les mesures de prévention ;
- l'exercice des contrôles sanitaires et de la force publique à l'entrée et à la sortie de toutes les villes du pays.

Pour Brazzaville et Pointe-Noire, outre l'application de toutes les mesures susmentionnées, et pour lutter contre le relâchement constaté,

la Coordination Nationale adopte les mesures spécifiques suivantes :

- le couvre-feu sur l'ensemble de ces deux villes, est ramené à **20 heures, jusqu'à 5 heures du matin** ;
- la fermeture des marchés domaniaux les mercredis, vendredis et dimanches.

D'autre part, et s'agissant de la prévention et de la prise en charge de la maladie, la Coordination Nationale adopte les mesures suivantes :

- le financement et l'organisation d'une vaste campagne de communication dans tout le pays, à travers tous les médias et tous autres moyens de sensibilisation des populations, par les professionnels de la santé, des sciences sociales et de la communi-

cation ;

- une plus grande implication de la force publique pour faire respecter l'interdiction de rassemblements de plus de 50 personnes dans les lieux publics et privés notamment dans les morgues municipales, aux lieux des veillées mortuaires, dans les cimetières et sur les lieux de culte ;

- l'achèvement des travaux, dans les meilleurs délais, dans tous les centres dits Covid et l'équipement correct et satisfaisant de tous ces centres en machines, matériels et produits nécessaires à une bonne prise en charge de tous les malades admis en leur sein.

Enfin, et s'agissant des mesures de soutien à l'économie, la Coordination Nationale recommande :

- le principe de la réouverture des frontières par le pays à compter du 20 août 2020 ; cependant, la réouverture des frontières ne sera effective qu'à la seule condition que les mesures de sécurité, de contrôle sanitaire et de mise en place des équipements adéquats aux frontières soient prises, afin d'assurer la pleine réussite de cette étape cruciale du processus de déconfinement progressif et par paliers. □

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET MOTION DE CENSURE

La Constitution adoptée par référendum le 25 octobre 2015 a ceci de particulier, qu'elle inaugure une ère dans laquelle le Premier ministre, chef du gouvernement, détermine, en concertation avec le président de la République, la politique économique et sociale de la Nation devant l'Assemblée nationale. Il assure l'exécution des lois et exerce le pouvoir réglementaire dans les matières autres que celles relevant des décrets pris en conseil des ministres. Il nomme aux emplois civils et militaires autres que ceux pourvus en conseil des ministres ou par décret simple du président de la République. Il supplée le président de la République dans la présidence des conseils de défense ainsi que des organes supérieurs d'orientation, de suivi et de décision stratégique en matière de défense et de sécurité. (Articles 99, 100 et 101 de la Constitution). Par ailleurs, il convoque et tient le conseil de cabinet et préside les comités interministériels (articles 102).

C'est donc un premier ministre entièrement responsable de la politique que lui et son gouvernement mettent en œuvre. Ses responsabilités ont été hypertrophiées de manière à rendre son action en adéquation avec la politique qu'il applique et qu'il est appelé à défendre. D'où cette disposition constitutionnelle lui donnant la possibilité, après délibération du conseil des ministres, d'« engager devant l'Assemblée nationale la responsabilité du Gouvernement sur son programme, sur une déclaration de politique générale ou sur un projet de texte » (article 159).

Cet exposé peut être également qualifié de programme, comme dit ci-haut (sans qu'il y ait de différence de portée juridique entre les deux expressions), et il sert de support à un vote de confiance que le Premier ministre demande à l'Assemblée. L'Assemblée nationale, après débat, doit émettre un vote. La confiance ne peut être refusée au Gouvernement qu'à la majorité des deux tiers (2/3) composant l'Assemblée nationale

(article 159). Lorsque la confiance est refusée, le Premier ministre remet au président de la République la démission du Gouvernement (article 160).

Cette procédure ne doit pas être confondue avec l'investiture, quitus que la Constitution française sous la IV^{ème} République faisait obligation à tout chef de gouvernement proposé par le président de la République d'obtenir de l'Assemblée nationale avant d'être officiellement nommé. Dans le cadre de la constitution congolaise du 25 octobre 2015, et même dans celle actuellement en vigueur dans l'Hexagone (la constitution de 1958), la présentation à l'Assemblée d'un programme, ou d'une déclaration de politique générale (qui politiquement s'impose en période de cohabitation mais n'a pas vocation à être systématique en dehors de ces périodes), ne peut avoir lieu qu'après la nomination du gouvernement.

Cette pratique n'est pas non plus à confondre avec la possibilité don-

née à l'Assemblée nationale de mettre en cause la responsabilité du Premier ministre et des autres membres du Gouvernement par le vote d'une motion de censure. Ici il s'agit de l'Assemblée nationale qui décide, souverainement, pour une raison ou une autre, de sanctionner le Gouvernement.

Pour être recevable, la motion de censure doit être signée par un quart (1/4) au moins des députés composant l'Assemblée nationale. Lors du vote, seules sont prises en compte les voix favorables à la motion de censure. Le débat et le vote de la motion de censure ont lieu dans les quarante-huit (48) heures qui suivent son dépôt devant l'Assemblée nationale (article 160). Naturellement, lorsque la motion de censure est adoptée, le Premier ministre remet au président de la République la démission du Gouvernement. Notons que la motion de censure est adoptée à la majorité des deux tiers (2/3) des membres composant l'Assemblée nationale (article 161).

Germain Molinga

FAUT-IL REPORTER L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2021 ?

La Constitution du 25 octobre 2015 prévoit en son article 69 que le premier tour de la prochaine élection présidentielle aura lieu 30 jours au moins ou 40 jours au plus, avant la date d'expiration du mandat du président en exercice. A ce stade, rien ne présage un quelconque report de ce scrutin majeur d'autant plus que le gouvernement est encore dans les délais requis. Mais, rien ne garantit non plus le respect à tout prix de cette échéance, à la lecture des effets induits de la crise sanitaire générés par le coronavirus. Tenant compte des résultats d'une enquête exploratoire qui a été réalisée par le Patriote, ces deux options semblent avoir des partisans au sein du microcosme politique congolais.

Aujourd'hui, tout Congolais lucide n'ignore pas que les conséquences de la pandémie du coronavirus n'épargnent aucun secteur de la vie publique. Cependant, on s'interroge si, pris dans leur globalité, ces conséquences peuvent être constitutives d'un cas de force majeure, au point d'entamer l'agenda politique et, par conséquent, justifier le report de l'élection présidentielle à une date ultérieure. Depuis la fin de l'année, le report du scrutin présidentiel et la mise en place d'une transition politique sont dans l'air. On se souvient à cet effet que l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) et le Collectif des partis de l'opposition que dirige Pascal Tsaty Mabiála avaient déjà émis l'idée d'un report de l'élection présidentielle. Mais cette idée avait été vécue aussi bien par la majorité qu'une partie de l'opposition comme un pavé dans la mare. A en croire certains partis politiques de l'opposition à l'instar de l'UDH-Yuki de Guy Brice Parfait Kolélas, le PARADIS d'Anatole Limbongo Ngoka, des indépendants comme Dave Mafoula et Andréa Ngombet, la tenue de l'élection présidentielle à la date échue paraît irréversible. Il en est de même pour la majorité présidentielle avec le Parti congolais du travail (PCT) qui exécute déjà son « agenda 2021 ».

Le Collectif des partis de l'opposition (CPOC) dont Mathias Dzon préside le collège des présidents, se dit plutôt favorable à une transition politique. Mais, il ne peut être question d'un chèque en blanc. Pour cette plateforme politique, elle serait « dirigée par une personnalité de l'opposition ». Au cours de cette transition, « le président de la République restera en poste ». La transition doterait le Congo d'un Conseil national qui ferait office d'un organe législatif. Le 26 décembre 2019, le premier secrétaire de l'UPADS, Pascal Tsaty Mabiála en appelait à un compromis politique et proposait aussi une transition. Il regrettait que « les cadres de la majorité, y compris



Une frange de l'opposition qui ne parle pas le même langage

certains Congolais mal informés, y ont vu un moyen soit de violer la constitution ou simplement de proroger le mandat du président Denis Sassou N'Gusso ». Il proposait à cet effet « la mise en place d'un gouvernement de consensus et d'union nationale dont la mission s'achèvera avec l'élection du nouveau président de la République ; la prorogation de son mandat avec l'interdiction pour lui de se présenter à la prochaine élection présidentielle et l'organisation groupée de toutes les élections au terme de la transition proposée ».

Mais, cette approche politique avait été rejetée par Mathias Dzon qui avait qualifié Pascal Tsaty Mabiála d'ouvrier du pouvoir. Selon lui, il ferait mieux de demander au gouvernement de ne plus organiser la présidentielle. De son côté, la Convention des partis républicains s'oppose aussi à ce qu'elle qualifie de violation de la constitution. « Chaque fois que le délai constitutionnel de la tenue des élections est violé, le pays a toujours sombré dans le chaos », selon Chris Antoine Walebeaud son coordonnateur. La COPAR estime qu'il est encore possible d'organiser une présidentielle crédible dans les délais.

Le 17 janvier 2020 à Brazzaville, la présidente de la Fédération de l'opposition Claudine Munari avoua qu'elle a du mal à comprendre l'idée du report de l'élection et de l'instauration

d'une transition. « Quand l'opposition commence à être le chantre du pouvoir, on est perdu. S'il n'y avait pas d'images on croirait entendre ces paroles d'un membre du comité central du PCT. Ce n'est pas à l'opposition d'être l'avocat du pouvoir en place ». Clément Miérassa, président du Parti social-démocrate congolais (PSDC) se pose en défenseur de la légalité et déclare que reporter l'élection présidentielle revient à violer la constitution.

Partisan d'un dialogue national avant l'élection présidentielle, Guy Brice Parfait Kolélas est prêt depuis longtemps. « Beaucoup disent que je ne vais plus me présenter en 2021, erreur... Ceux qui le disent attendront éternellement », déclarait-il à ses partisans à l'inauguration du siège de son parti à Moundali. Une déclaration qu'il a réitérée à l'occasion de sa rentrée politique en janvier dernier.

Malgré la crise sanitaire, la marche vers l'organisation

de l'élection présidentielle semble irréversible. Le PCT, parti au pouvoir connaît déjà son candidat. Son agenda 2021 qu'il exécute actuellement s'inscrit dans les préparatifs de cette échéance. Mieux, son secrétaire général qualifie de chimérique et d'in vraisemblable, « l'idée d'une transition dans un pays en paix où les institutions fonctionnent en adéquation parfaite avec la constitution ».

Denis Sassou N'Gusso est aujourd'hui, le seul candidat désigné de la majorité présidentielle. Il aura face à lui, pour l'instant, des candidats déclarés comme Guy Brice Parfait Kolélas, Paulin Makaya, Anatole Limbongo Ngoka, Dave Uphrem Mafoula ou Andréa Ngombet. La crise sanitaire ne semble pas être un obstacle assimilable à un cas de force majeure. L'idée d'un report s'éloigne de plus en plus. D'ailleurs, la révision des listes électorales serait imminente indique-t-on des sources proches du ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

Henriet Mouandinga

La parabole de l'éléphant

RITUELS FUNÉRAIRES CHEZ L'ÉLÉPHANT

Chez les éléphants, la mort n'est pas un moment banal. Ce n'est pas une simple séparation qui laisse indifférent. Au contraire, elle rompt les équilibres, bouleverse les habitudes au sein du groupe et développe la cohésion de la famille, comme chez les humains. De nombreuses affirmations font état de la vive émotion qu'éprouvent ces animaux face à la dépouille d'un proche. Tous les membres du troupeau se rassemblent autour du corps sans vie, tentent de le réanimer, en le soulevant avec leur trompe. Face à l'impossibilité de remettre le disparu sur ses quatre pattes, tout le troupeau réalise qu'il est réellement mort. C'est alors que tout le groupe émet des cris forts et prolongés. Les plus jeunes, notamment l'orphelin en bas âge, pousse des hurlements qui ressemblent à des pleurs. Quand le doute est totalement levé, toute la harde se calme et observe un long moment de silence autour de la dépouille. Puis, chacun jette des feuilles et un peu de terre sur le corps du disparu. Pour le recouvrir totalement, ils cassent des branches qu'ils posent sur ladite dépouille. Le troupeau peut rester aux alentours pendant deux à trois jours. Pendant ce temps,

certains membres du groupe peuvent se déplacer, juste le temps de s'abreuver ou de se nourrir, avant de regagner les autres, sur le lieu du deuil.

Quand tout est consommé, sur ordre de la matriarche, ils quittent la zone. Au gré des saisons, ils reviennent au même endroit. Trompes baissées, ils s'avancent en silence, observent quelques instants d'inactivité. Plusieurs affirmations font état des cris de lamentations, des coups de pied au sol, parfois des larmes, pour traduire la douleur que ces animaux éprouvent devant les ossements d'un des leurs. On les a souvent vus manipuler délicatement ces ossements avec leur trompe ou le bout de leurs pattes, dans le calme absolu. C'est sans doute leur manière de se prosterner devant la mémoire de l'illustre disparu. Ainsi, à l'image des humains, ils instruisent leurs progénitures sur la vie de ce proche biologique disparu.

Ces faits et gestes laissent comprendre que chez les éléphants, le degré de proximité ne disparaît pas au moment de la mort. Au contraire, il se consolide et s'entretient, année après année.

Jules Débel

LE CRIME DE PASCAL TSATY MABIALA, CHEF DE L'OPPOSITION CONGOLAISE

L'actualité politique est marquée par la volée de bois vert dont est l'objet le leader de l'Upads et chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, de la part de ses compères de l'opposition, tendance radicale. Ces derniers lui reprochent vivement ses prises de position qu'ils estiment trop accommodantes à l'égard du pouvoir. Le fait qui a mis le feu aux poudres est l'interview que Tsaty Mabiala a accordée récemment à la chaîne de télévision Afrique 24, visible sur le bouquet de Canal+. Dans cette interview, il s'est aligné sur la version officielle relative à la qualification du statut des leaders politiques actuellement incarcérés. En l'occurrence Jean Michel Mokoko et Andre Okombi Salissan. Il n'en a pas fallu plus pour que se déchaîne sur la toile un torrent de récriminations et d'injures à son encontre.

En effet, répondant à la question du journaliste de la chaîne de télévision camerounaise basée en France, sur l'existence des détenus politiques au Congo, voici ce qu'il a dit: «*le gouvernement nous dit que ceux qui sont en détention préventive à la maison d'arrêt ne sont pas des détenus politiques mais des détenus de droit commun. Les actes qu'ils ont commis ne relèvent pas de la vie politique. Ce n'est pas pour leurs opinions, ce n'est pas pour des positions politiques qu'ils auraient prises qu'ils sont incarcérés. Ils le sont pour les actes qu'ils ont posés et qui relèvent du droit commun, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes de guerre. Voilà les faits qui sont reprochés à nos amis de l'opposition*». Il soutient sa position en affirmant que lui et son parti ne détiennent pas de preuves pour récuser la version officielle. Il n'est pas inutile de rappeler que le chef de l'Etat lui-même réagissant à une question similaire sur Rfi, avait précisé que les deux leaders avaient suivi le processus électoral de bout en bout, sans entrave aucune jusqu'à son terme. C'est-à-dire à la proclamation des résultats.

Un fair-play qui agace sans doute

Pour revenir au chef de l'opposition, dans une interview à la chaîne privée congolaise, Vox Tv, qui la diffuse pratiquement en boucle, Tsaty Mabiala reconnaît, avec un fair-play louable, les succès du président Denis Sassou N'Guesso à la tête du pays notamment, sa politique de désenclavement du pays. Elle a abouti à la réalisation de l'unité physique du pays. Le chef de l'opposition a également associé non seulement la formation politique qu'il dirige mais également les autres formations politiques, membres de sa coalition, à l'initiative citoyenne consistant à venir en aide à l'Etat face à l'expansion inquiétante de la pandémie due à la covid-19. Sur les 10 millions qui constituent l'obole de ce groupement de partis, versée dans le fonds de solidarité destiné à la lutte contre la



Pascal Tsaty Mabiala face au journaliste de la Tv Afrique 24

pandémie, Tsaty Mabiala en a apporté cinq. Ce fonds, faut-il le rappeler, a été inspiré par le chef de l'Etat le 31 mars dernier lors de son adresse à la nation pour alerter les populations de l'existence du coronavirus dans notre pays. Il n'est pas superflu de rappeler que l'aile dure de l'opposition n'a pas souscrit à cet élan de solidarité qui s'est manifesté dans tout le pays. Par ailleurs, le chef de l'opposition a fait état, lors d'une entrevue avec la presse nationale, d'une réflexion relative à une transition politique de 2 ans que le pays pourrait observer à partir de 2021. Elle serait animée par un gouvernement d'union nationale et le président actuel demeurerait en place.

Loin d'être un agneau

Aux yeux de l'opposition radicale, pour tous ces faits et bien d'autres, il n'y a aucun doute, Tsaty Mabiala est sinon aux ordres du pouvoir, du moins en collusion avec lui. Pour tout observateur averti, une telle analyse ne peut résister aux faits d'autant que lorsque ce dernier évoque l'absence des prisonniers politiques, il ne s'engage pas vraiment. Il s'abrite derrière le gouvernement. Il aurait pu clairement affirmer sa position. Sur la proposition relative à la transition, Tsaty Mabiala avance une démarche soft et vicieuse visant à exclure le président Denis Sassou N'Guesso des batailles électorales post transition qu'il dessine. Ce qui d'ailleurs a fait bondir les séides du chef de l'Etat actuel, qui sont loin d'être des zozos. Puis Tsaty

Mabiala et c'est de notoriété publique, n'a jamais appelé à voter pour le président actuel, ni ouvertement, ni sous cape et ceci dans n'importe quelle élection. Comment pourrait-il le faire alors une partie non moindre de la population congolaise jette son dévolu sur sa personne.

La conception républicaine des relations politiques

A dire vrai, Tsaty Mabiala

est victime de sa conception républicaine des relations qui doivent exister entre des acteurs politiques que sépare leur vision du monde. Le sentiment qu'il suscite est celui d'un politique qui considère que ce n'est pas parce qu'on ne partage pas la même vision sur l'avenir du pays qu'on devrait s'entretuer et surtout si on a tous à cœur le développement réel du pays et le bien-être des populations. C'est le sens même de l'engagement en politique. Si on est mû par

cette conception du but de la politique, on devrait se garder de prendre des postures susceptibles de casser le pays qui est si cher en principe à tous. C'est ce à quoi on peut aboutir si on ne voit pas celui qui est en face comme un adversaire politique mais comme un ennemi.

Le chef de l'opposition aguerri par une lourde expérience, fut ministre de la guerre pendant les événements tragiques du 5 juin 1997. Il ne peut que prôner des relations politiques apaisées, civilisées dans le pays. Il en connaît le prix. A l'opposé de ses collègues de l'opposition radicale qui œuvrent sans cesse pour des rapports heurtés, conflictuels avec les compatriotes qui ont en charge la gestion du pays. A la différence des autres, Tsaty Mabiala a non seulement une expérience mais également un poids électoral qui le prédestine à jouer les premiers rôles dans ce pays. Ainsi, le chef de file de l'opposition ne peut se conduire comme un bleu en politique parce que, en raison de ses atouts, demain si le vent tourne en sa faveur, ceux d'aujourd'hui pourraient lui rendre la pièce de sa monnaie. Mais en plus cette position lui confère de lourdes responsabilités.

Laurent Lepossi

Voiture à vendre Marque NISSAN X-TRAIL bon état de couleur noire



**Pour
tout**

**renseignement,
appelez au numéro :
06 974 33 11**

Lutte contre la corruption

LA HALC N'EST PAS CRÉÉE POUR FAIRE DE LA FIGURATION

Tel est le vœu que formulent les acteurs sociaux lassés par la prolifération des antivaleurs. Ce vœu est formulé après la nomination du président de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption (HALC), en la personne d'Emmanuel Ondongo-Olita et des 35 membres qui l'animeront. Ce qui donne à penser que cette institution tant attendue passera bientôt aux actes. Prélude à cela, le lundi 20 Juillet 2020, tous les membres de cette institution ont été reçus en audience par le premier ministre Clément Mouamba. Au cours de cette réunion de prise de contact, ces 35 plus fins limiers de la HALC ont reçu de lui, des sages conseils et orientations devant les guider dans la lutte contre la corruption au Congo. A en croire le président de la HALC, ils prêteront serment sous peu devant les hautes juridictions du pays pour une consécration solennelle.

Cet organe est attendu avec persévérance aussi bien par la population, le gouvernement que par nos principaux partenaires au développement. Aux pouvoirs étendus, la HALC qui se veut le pivot essentiel de la lutte contre la corruption et autres infractions connexes, fouinera dans le passé et le présent des dirigeants ayant eu à un certain moment de leur vie professionnelle et politique à gérer les biens publics ainsi que les deniers de l'Etat. On sait que le président de la République a plus d'une fois dénoncé la fraude, la concussion, le trafic d'influence et la corruption. Des dérives qui n'ont eu de cesse de prendre



La délégation des membres de la HALC reçue en audience par le Premier ministre

des proportions inquiétantes dans notre pays. Comme un coup d'épée dans l'eau, le phénomène s'est plutôt renforcé avec tout ce que cela comporte d'impondérables. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement s'était résolu à dissoudre la commission nationale de lutte contre la fraude, la concussion et la corruption pour la remplacer par la HALC dont les membres sont désignés au terme d'un appel à candidatures. Il est donc de bon aloi que cette nouvelle institution produise les effets escomptés pour le plus grand bonheur de l'Etat, la population et pour la sécurisation des finances publiques. D'ailleurs, le ministre de la justice et vice-président du comité de sélection des 35 membres de la HALC n'a pas fait mystère des attentes du gouvernement. Il déclarait à cet effet que « la lutte contre la corruption est un grand défi pour les gouvernants qui militent pour l'assainissement des finances publiques ». On ose croire que la HALC est créée pour faire et non pour orner le paysage institutionnel congolais. Heureusement que la condamnation de l'ancien maire Christian Roger Okemba est venue

comme pour dissuader des Congolais qui se croyaient à jamais impunis. On se souvient que peu avant ce procès, l'on assistait à l'impunité totale, face à des cas avérés de détournement des deniers publics. Il y a eu aussi d'autres vices, à l'instar de la surfacturation des prix des marchés publics, le bradage du patrimoine de l'Etat et la rétrocession des commissions. A cela, il faut ajouter les fraudes douanières et fiscales. Autant d'antivaleurs que la HALC est appelée à endiguer sans coup férir.

Ni pesanteurs, ni liberticide mais la loi comme guide

En effet, pour que la HALC puisse jouer avec maestria et efficacité son rôle, elle devra se débarrasser de tous les obstacles politiques, psychologiques et sociologiques. Des pesanteurs qui ont contribué à l'échec de la commission nationale de lutte contre la fraude, la concussion et la corruption de triste mémoire. C'est pourquoi, la HALC doit avoir les mains libres, agir dans le strict respect du cadre tracé par les textes réglementaires qui la régissent ; elle ne

doit subir aucune pression de quelque nature que ce soit. Ces conditionnalités détermineront assurément, sa crédibilité, son indépendance d'action et l'égalité de tous devant la loi. Il faut également que la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption dispose des moyens à la hauteur de sa politique devant lui permettre d'accomplir ses missions. Car ne dit-on pas qu'à « une mission, des hommes et des moyens ».

La prise en compte de l'ensemble de tous ces préalables, favorisera le « bon lancement de la HALC », une des structures qui incarnera « l'espoir de toute la République et de tous les Congolais en matière de lutte contre la corruption ». Le FMI qui a fait de la lutte contre la corruption une de ses conditions sine qua non au décaissement des fonds attendus par le Congo, veillera incontestablement à la bonne exécution de cette tâche par l'institution ainsi créée. Au regard de ce qui précède, les membres de cet organe de répression des antivaleurs qui ont été nommés le 13 juillet 2020 ont ainsi pris la mesure de l'étendue des missions quasi sacerdotales qui pèsent si lourdement sur leurs épaules. Les regards des Congolais sont désormais tournés vers eux.

Ils savent pertinemment que la HALC vise à faire des Congolais des hommes intègres et respectueux du bien public. Ce n'est pas une tâche facile. C'est ce qui justifie leur réunion de prise de contact avec le premier ministre Clément Mouamba, auprès de qui, les 35 membres ont bénéficié de ses sages conseils et orientations. Conscient des enjeux de cette institution, le président de la HALC, Emmanuel Ondongo-Olita conditionne leur entrée en fonction effective à la prestation du serment. « Comprenez qu'on ne peut pas commencer sans avoir accompli cette mission. Il faut bien prêter serment et avoir tous les pouvoirs, pour pouvoir engager notre structure ». Une précaution qui en vaut la chandelle.

Notons que cette structure qui n'a pas encore de siège fixe, occupera provisoirement celui de l'observatoire anticorruption et de la commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.

Patrick Yandza

Océan du Nord



La société Océan du Nord est désormais aussi sur les trajets Brazzaville - Sibiti et Brazzaville - Impfondo / Bétou

Pour les usagers de **Brazzaville - Pointe-Noire** les agences disponibles sont:

Agence de Mikalou,
1 rue Ango (Avenue de la Tsiémé)

Agence Angola Libre, Avenue de l'OUA face Commissariat central Makélékélé

Agence de Moukondo-Mazala face à SNE

Agence de Mougali,
131 avenue des 3 martyrs non loin de Yoka Bernard

Pointe-Noire - Brazzaville

Agence Kouinkou, arrêt Zango

Agence OCH, avenue des bord-bord non loin du château

Agence Voungou, avenue de la liberté, arrêt étage

Agence de Tié-Tié, arrêt Savon, non loin de la station SNPC

Contact :

05 728 88 33
06 627 66 40

Bon voyage

Questions orales au gouvernement

LES SÉNATEURS APPELÉS À S'INVESTIR POUR MAÎTRISER LA COVID-19

La séance des questions orales avec débat au gouvernement organisée par le Sénat le 23 juillet 2020, a permis à huit sénateurs de poser 14 questions à neuf membres de l'exécutif. Le président du Sénat Pierre Ngolo a dirigé les débats et le premier ministre chef du gouvernement Clément Mouamba a conduit l'équipe gouvernementale. Les préoccupations des sénateurs ont porté sur les domaines de la communication, l'éducation, la santé, les transports, les mines, la pêche, les hydrocarbures, le social, l'énergie et l'hydraulique.

Entre autres sujets évoqués, on peut citer la restructuration de la grille des programmes de la télévision nationale en intégrant le facteur attractif ; la rentrée académique à l'université Denis Sassou N'Guesso ; le respect par les grumiers de la réglementation en vigueur en matière de circulation sur le réseau routier national ; l'implication du génie militaire dans la construction du réseau routier national ; le point sur la situation concernant la lutte contre la Covid-19 au niveau du pays.

La série des questions a également pris en ligne de compte, la réglementation de l'activité de la pêche sur la côte maritime ; la diminution des risques de pollution de l'écosystème liés à l'exploitation pétrolière dans la partie septentrionale du pays ; la problématique liée à l'arrêt des activités de production



Le premier ministre Clément Mouamba

et de stockage des minerais de fer par la société Sapro de Mayoko ; l'état de délabrement avancé du réseau de distribution de l'eau et de l'électricité ; les textes des personnes vivant avec handicap.

Dans la série de réponses,

le premier ministre chef du gouvernement a déclaré que la construction de la dorsale ouest, prévue pour l'acheminement des grumes vers le port de Pointe-Noire a connu un ralentissement, la priorité étant accordée à la gestion de la crise sanitaire du moment. Il a également fait état de la directive présidentielle consistant à impliquer le génie militaire dans la construction des routes, un projet qui se heurte à des contraintes logistiques.

Le ministre en charge des mines Pierre Oba a fait savoir que la société Sapro Mayoko pourra bientôt reprendre ses activités de production et d'exportation de fer, à la faveur de la réhabilitation de deux ponts sur la voie ferrée Comilog au niveau de Makabana. De son côté, le ministre de la communication a évoqué l'absence de financement qui entrave les ambitions du gouvernement, en matière de production des programmes attractifs à la télévision nationale. Il a par ailleurs plaidé pour le renversement à son ministère de la redevance audiovisuelle.

A son tour, le ministre Jean Bruno Richard Itoua en charge de l'enseignement supérieur a annoncé l'ouverture des portes de l'université Denis Sassou N'Guesso de Kintélé aux apprenants dès

cette année. Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, la ministre de la santé et de la population a mis l'accent sur les efforts déployés par le gouvernement, dès la déclaration des premiers cas. Elle a en même temps évoqué l'épineux problème de l'insuffisance des ressources humaines, à cause des départs massifs à la retraite des cadres de son département. Son ministère est obligé de recourir aux services de près de 500 bénévoles pour faire fonctionner les services de santé.

A ce sujet, le premier ministre fonde les espoirs du gouvernement sur une centaine d'étudiants congolais formés à Cuba, attendus au pays courant août prochain. Ce dernier a également déploré le manque de financement qui constitue un frein pour la créativité au niveau de la télévision congolaise. « C'est un enjeu essentiel pour nous. Ce problème nous préoccupe. Nous devons trouver les justes moyens pour soutenir nos médias publics. C'est un sujet important pour lequel nous devons trouver de solutions », a-t-il promis.

La situation peu reluisante de la télévision congolaise a amené le président du Sénat à s'exprimer ainsi : « Il s'agit de l'image du pays et cela s'explique par la modicité

des moyens. Si s'agissant des autres apports on peut dire qu'on va voir lorsque nous devrons examiner le budget, mais il y a une ressource sûre, la redevance audiovisuelle. Je pense que le ministre de la communication nous a interpellés. Il faut que nous fassions de sorte que cette redevance soit reversée ».

L'autre aspect qui a retenu l'attention de Pierre Ngolo est en rapport avec la santé et concerne le personnel. « Si pour un système de santé comme le nôtre, on a perdu près de 40% du personnel en quatre ans et on doit recourir pour combler le vide, à un personnel bénévole, il y a là une situation qui préoccupe et qui demande que des efforts importants soient faits, parce que la santé c'est la société », a-t-il martelé.

Le président de la chambre haute du parlement a exhorté le gouvernement à poursuivre les efforts, pour parvenir à la maîtrise de la pandémie du coronavirus. Pour notre part, a-t-il promis, « nous allons nous investir pour que cet objectif soit atteint, en poursuivant le travail de sensibilisation. Nous investir c'est également renforcer le travail que nous devons faire. Pendant que le gouvernement agit, nous devons contrôler. Il faudrait que nous soyons beaucoup plus présents sur le terrain pour voir la situation, les changements. Il faut que nous nous mobilisions tous, afin que les citoyens soient rassurés ».

Dominique Maléla

Lutte contre la Covid-19

LE PARTI COMMUNISTE CHINOIS APPORTE SON SOUTIEN AU PCT

Un don composé de 60.000 masques médicaux et 3000 thermomètres infrarouges, a été remis au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) Pierre Moussa, par le représentant du Parti communiste chinois (PCC), l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo Mâ Fulin, le 23 juillet dernier à Brazzaville. Ce don est le fruit d'une action de solidarité posée par le secrétaire général du PCT à l'endroit de son homologue du PCC il y a quelques mois, lorsque la Chine était prise en étau par la pandémie du coronavirus.

En effet, comme l'a rappelé le diplomate chinois, « au moment où la pandémie de la Covid-19 commençait sa propagation en Chine, nous avons reçu à la première heure le message de solidarité du camarade Pierre Moussa à son homologue du PCC Xi Jinping. Aujourd'hui que le peuple congolais est engagé à son tour, dans la lutte contre la même pandémie, le

PCC a immédiatement réagi en mobilisant ce don ».

L'ambassadeur Mâ Fulin a par ailleurs relevé qu'« avec l'expansion continue de la Covid-19 dans le monde entier, le PCC ne cesse de soutenir la lutte des amis internationaux contre la pandémie car comme l'a souligné le camarade Xi Jinping, la solidarité et la coopération sont les armes les plus puissantes de la communauté



Photo de famille après la réception du don

internationale pour vaincre ce virus ».

Avant la signature de l'acte de remise par le donateur et le receveur, Pierre Moussa a vivement salué le cadeau

reçu en ces termes : « vous n'êtes pas à votre première tentative. Le peuple et le gouvernement congolais ont pris l'habitude de vous avoir comme partenaire essentiel.

Nous vous en remercions infiniment. Le PCC est devenu progressivement un des principaux partenaires du PCT. Les deux partis ont pris l'habitude de partager tous les moments de leur vie, les moments de bonheur comme ceux de malheur. Nous savions que nous bénéficierons de la générosité du PCC. C'est la raison pour laquelle nous avons formulé une requête au PCC. Le résultat s'est manifesté promptement. C'est ça la marque de l'amitié entre des partis qui s'aiment, se respectent et s'apprécient. Nous vous rassurons que ce cadeau sera utilisé à bon escient au profit de nos militants et de l'ensemble du peuple congolais ».

D.M.

PANORAMA DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les services du Fonds monétaire international ont publié un rapport sur les Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne. La rédaction du journal Le Patriote s'est procuré ce précieux document qui présente une analyse des conséquences économiques découlant de la pandémie du coronavirus. Il s'agit notamment, des menaces susceptibles d'inverser les progrès récents en Afrique, en matière de développement.

Dans ce rapport d'une quarantaine de pages, il ressort que l'Afrique subsaharienne est confrontée à une crise sanitaire et économique sans précédent, qui menace de faire trébucher la région et d'inverser les progrès constatés ces dernières années sur le front du développement. En outre, par le lourd tribut humain qu'elle prélève, le bouleversement des moyens d'existence qu'elle entraîne et les dommages qu'elle cause aux entreprises et aux bilans publics, cette crise pourrait assombrir les perspectives de croissance de l'Afrique subsaharienne. A en croire les auteurs de ce rapport, aucun pays ne sera épargné. Si la rapide propagation du coronavirus n'est pas maîtrisée le plus tôt possible, elle risque de submerger des systèmes de santé qui sont déjà fragiles.

Comme dans le reste du monde, la crise sanitaire a précipité une crise économique dans la région résultant de trois chocs de taille sur l'activité économique :

- les strictes mesures d'endiguement et d'atténuation que les pays ont dû prendre pour limiter la propagation de la Covid-19 perturberont la production et réduiront nettement la demande ;
- l'effondrement de la crois-

sance économique mondiale et le resserrement des conditions financières ont de fortes retombées sur la région ;

- ces effets vont être aggravés par la brusque baisse des cours des produits de base, notamment du pétrole, qui accentue les difficultés dans certains des plus grands pays de la région, riches en ressources naturelles.

En conséquence, une contraction de 1,6 % de l'économie régionale est anticipée cette année, le pire résultat jamais enregistré, et une révision à la baisse de 5,2 points de pourcentage par rapport à nos prévisions d'octobre 2019. Les économies moins diversifiées seront les plus gravement touchées, y compris sous l'effet de la baisse des cours des produits de base et des mesures d'endiguement. Parmi les pays pauvres en ressources naturelles, ceux qui dépendent du tourisme devraient connaître une forte contraction en raison des nombreuses restrictions des déplacements, tandis que les pays émergents et pré émergents subiront les conséquences de sorties de capitaux massives et du resserrement des conditions financières.

Les chocs violents compliqueront la situation sociale et aggraveront les facteurs de vulnérabilité économique déjà présents. Les mesures que les pays ont dû prendre pour faire respecter la distanciation sociale vont inévitablement mettre en péril les moyens d'existence d'innombrables personnes vulnérables. Le filet de sécurité sociale étant restreint, les personnes souffriront. En outre, la pandémie atteint les rivages du continent à un moment où la plupart des pays manquent d'espace budgétaire pour absorber un tel choc, ce qui complique la riposte des pouvoirs publics.

Des mesures d'urgence s'imposent

Dans ce contexte, il faut prendre de toute urgence des mesures décisives pour limiter les pertes humaines et économiques et protéger les sociétés les plus vulnérables du monde :

- Sauver les vies d'abord. La priorité immédiate est de faire tout ce qu'il faut, indépendamment de l'espace budgétaire et de la dette, pour accroître les dépenses publiques de santé afin de juguler l'épidémie.
- Politique budgétaire. Il est indispensable d'apporter en temps voulu un soutien budgétaire temporaire et de grande ampleur pour protéger les personnes et les entreprises les plus touchées, y compris celles du secteur informel. Il peut s'agir de transferts monétaires ou d'aides en nature pour les personnes en difficulté, notamment grâce aux technologies numériques, et de soutien ciblé et temporaire aux secteurs gravement touchés. Après la crise sera passée, les pays devront veiller à ce que leur position budgétaire retrouve une trajectoire garantissant la viabilité de la dette publique.
- Solidarité internationale. La capacité des pays à mettre en place la riposte budgétaire requise dépend étroitement de l'apport, par la communauté financière internationale, de financements extérieurs élevés sous forme de dons ou de prêts concessionnels. Ces financements sont particulièrement critiques dans le contexte des fortes perturbations qui agitent les

marchés de capitaux mondiaux. L'absence de financement extérieur adapté risque de transformer des problèmes de liquidités temporaires en problèmes de solvabilité et de prolonger ainsi les effets de la crise de la Covid-19.

- Politique monétaire. Une politique monétaire plus favorable à la croissance et des injections de liquidités peuvent aussi largement contribuer à la survie des entreprises et des emplois en soutenant la demande. La surveillance du secteur financier doit viser à concilier la préservation de la stabilité financière et le maintien de l'activité économique. Pour les pays dotés de régimes de change flottants, la flexibilité des taux de change peut amortir les chocs externes, tandis qu'une ponction sur les réserves visant à lisser un ajustement désordonné peut atténuer les implications financières éventuelles des asymétries de devises. Pour les pays confrontés à des sorties de capitaux désordonnées et de grande ampleur, des mesures temporaires de gestion des flux de capitaux pourraient être envisagées dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures.

À ce stade, les prévisions économiques sont soumises à une incertitude plus forte qu'à l'habitude. Sous réserve des mesures décisives exposées plus haut, la croissance dans la région devrait reprendre en 2021 pour avoisiner 4 %. Toutefois, l'ampleur du ralentissement en 2020 et la rapidité de la reprise dépendront de plusieurs facteurs, notamment l'interaction de la pandémie avec les fragiles systèmes de santé locaux, l'efficacité des mesures nationales d'endiguement et la vigueur du soutien apporté par la communauté internationale.

La COVID-19 et l'effondrement des cours du pétrole

Les retombées économiques de l'épidémie de Covid-19 et de la faiblesse des cours des produits de base devraient être les plus marquées dans les pays dont les économies sont moins diversifiées, surtout celles qui sont adossées au pétrole. En effet, dans les pays exportateurs de pétrole, une croissance de 1,8 % en 2019 devrait faire place à une contraction de 2,8 %

en 2020 (soit 5,3 points de pourcentage de moins que prévu dans l'édition d'octobre 2019 des «*Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*»). Aujourd'hui, les cours du pétrole ont plongé d'environ 50 % depuis le début de l'année et atteignent leur plus bas niveau depuis 18 ans, sous l'effet du ralentissement de la croissance mondiale et de la rupture de l'accord de l'Organisation des pays producteurs de pétrole et des autres grands producteurs de pétrole (OPEP+) concernant les baisses de production.

Les autres pays riches en ressources naturelles devraient voir leurs chiffres de croissance reculer d'environ 5,0 points de pourcentage, de +2,3 % à -2,7 %. En Afrique du Sud, les perturbations entraînées par les mesures d'endiguement et d'atténuation et la baisse de la demande extérieure devraient aggraver les contraintes structurelles existantes, avec une croissance de 0,2 % en 2019 faisant place à une contraction de 5,8 % en 2020.

Dans les pays pauvres en ressources naturelles, la croissance devrait tomber de 6,2 % à 2,0 %. Cependant, dans ce groupe de pays, les pays dépendant du tourisme devraient subir un grave retournement, le PIB se contractant de 5,1 % en 2020, après une croissance moyenne de 3,9 % en 2019.

L'économie régionale et l'économie mondiale auraient pu entamer un redressement au second semestre de 2020, après le déconfinement, surtout si des importantes mesures de relance économique étaient prises dans les pays avancés et plusieurs pays émergents. Cependant, les cours des produits de base, du pétrole en particulier, devraient rester bas à moyen terme. Ce scénario prévoit une remontée de la croissance régionale à environ 4 % en 2021. Même dans l'hypothèse où cette reprise relativement rapide se concrétise, la pandémie de Covid-19 entraînera des pertes de production élevées et persistantes : en 2024, le PIB par habitant serait environ 4½ % inférieur aux projections de l'avant-Covid-19.

(Extraits du rapport des services du FMI 2020 choisis par J.D.)

Tarifs des insertions

1 page entière en couleurs
200.000 Fcfa

1/2 page entière en couleurs
100.000 Fcfa

1 page entière noir et blanc
150.000 Fcfa

1/2 page entière en noir et blanc
75.000 Fcfa

¼ page entière en noir et blanc
50.000 Fcfa

Riposte contre la Covid-19

DÉSINFECTION DES MARCHÉS, UNE ACTIVITÉ À PÉRENNISER PAR LE NOUVEAU MAIRE DE BRAZZAVILLE

La séance de désinfection des marchés domaniaux de Brazzaville le 19 juillet 2020, s'est déroulée en présence de la ministre de la santé et de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement Jacqueline Lydia Mikolo, en compagnie du maire de la ville de Brazzaville Dieudonné Bantsimba.

A la faveur du premier palier déconfinement de l'ensemble du territoire national, le gouvernement a décidé le 16 mai 2020, de laisser les marchés domaniaux ouverts pendant 5 jours dans la semaine sur 7. Les deux autres jours, le Comité technique de la riposte contre la Covid-19 à travers la Commission prévention et contrôle des infections les a consacré à la désinfection de ces espaces publics.

Depuis lors, les observateurs ont constaté que cette activité s'est jusque-là effectuée au ralenti. Celle-ci revêt pourtant une importance capitale, quand on sait que les marchés constituent des foyers sûrs de contamination à la Covid-19, à cause de l'insouciance des populations qui les fréquentent face au respect des gestes barrières.

Le nouveau président du Conseil municipal, maire de la ville de Brazzaville Dieudonné Bantsimba a pris la mesure de la chose et fait de cette question, une de ses préoccupations. C'est ainsi



Kolélas (Total) à Baongo, Celui du Plateau des 15 ans à Mougali, le marché Tembè na ba mbanda à Talangaï, sans oublier les marchés Boureau (Makélékélé), Poto-Poto 1 et 2 dans l'arrondissement 3 Poto-Poto. Dans les trois derniers marchés, l'opération s'est effectuée en partenariat avec l'organisme

du nouveau maire, nous avons arrêté un calendrier pour que cette activité soit permanente, en respectant le rythme de deux séances de désinfection par mois », a-t-il déclaré.

Pour le représentant de la Rotary, assistant du gouverneur pour le district 81-50 de son état Alex Friedrich Engoualé, son organisation a choisi comme activité la désinfection des marchés, pour participer à l'effort d'assainissement de la ville par rapport à la pandémie de la Covid-19. Ce dernier a assuré les gestionnaires de la cité de l'accompagnement de son organisation.

« Nous avons commencé par les marchés Bourreau, Poto Poto 1 et 2. C'est un premier pas. On va voir dans quelle mesure on peut réaliser cette activité en partenariat avec la mairie centrale ou les mairies d'arrondissements desquels dépendent les différents marchés », a certifié le représentant de la Rotary. Il a par ailleurs exprimé la bonne volonté manifestée par sa structure en ces termes :



Opération désinfection des marchés publics

qu'il a assisté à la désinfection de quelques marchés domaniaux dans la ville capitale. Cette activité organisée en partenariat avec le Comité technique de la riposte contre la Covid-19, s'est déroulée en présence de la présidente dudit Comité, la ministre en charge de la santé et de la population Jacqueline Lydia Mikolo.

Les agents du service d'hygiène ont pulvérisé les étalages, les boutiques et la surface du marché Bernard

dénoté la Rotary.

Dans chaque marché, on a noté la présence de l'administrateur maire qui en assure la tutelle. Celui de Poto-Poto Jacques Elion a laissé entendre que selon le chronogramme arrêté avec le maire de la ville de Brazzaville par intérim, les marchés Poto-Poto 1 et 2 devraient être désinfectés au moins deux fois dans le mois mais tel n'a pas été le cas. La dernière séance remonte à deux mois. « Avec l'arrivée

« Nous sommes disposés à pérenniser cette activité. La charge de la Rotary consistera à désinfecter et à assainir les sites choisis. C'est notre manière de contribuer à aider nos communautés ». Ici et là, les présidents des comités de marché ont salué cette initiative. Pourvu que ce ne soit pas un feu de paille et que l'ensemble des marchés de la ville capitale soient désinfectés.

Dominique Maléla

Humeur

MON DERNIER COUP DE FUSIL

J'étais à un âge où la déraison était le lot quotidien de l'ensemble de mes congénères. Mes actes comme les leurs étaient frappés du sceau de cette inconscience insoupçonnée mais combien réelle qui guidait la plupart de nos initiatives. Ainsi, ayant atteint l'âge de la puberté, cet âge où les modifications physiologiques s'accompagnent de modifications psychologiques, mon souci premier était de prouver, si possible au monde entier, que j'étais désormais capable d'agir comme un adulte, comme une personne suffisamment mature pour relever tous les défis qui se présentent à elle. On ne s'en rend peut-être pas compte, mais ce nouvel état psychologique s'exprime avec une arrogance qui peut laisser pantois plus d'un.

Je vivais à la campagne, à l'orée de ces grandes forêts vierges équatoriales qui demeurent peu ou prou un paradis pour diverses sortes de bêtes sauvages, allant du petit rat palmiste aux plus puissants mammifères à l'exemple des éléphants et des hippopotames. C'est naturellement vers les grands prédateurs que se dirigea mon entreprise consistant à rayer de la carte terrestre quelques fauves, d'ailleurs plus dangereux les uns que les autres. Je n'y mettais aucun état d'âme, étant donné que je n'avais aucunement été sensibilisé sur les mesures prises par le gouvernement pour protéger un certain nombre d'animaux, paradoxalement les plus dangereux pour l'homme et les plus nuisibles, d'autant plus qu'un éléphant dans un champ de manioc ou dans une bananeraie se comporte exactement comme dans un magasin de porcelaine.

Alors gorilles, panthères ou léopards, lions, buffles et pachydermes sont passés dans mon collimateur. Méthodiquement, j'entrepris de leur mener la guerre, juste pour valoriser ma bravoure et confirmer aux yeux de tous que je n'étais plus un petit enfant. Je m'étais pour cela procuré un fusil puissant régulièrement proposé dans le commerce, tout comme je pouvais fonctionner avec des armes traditionnelles. Je posais aussi des trappes, un dispositif formé d'un trou recouvert de branchages ou d'une bascule, ou alors un piège dont le câble en se détendant, s'enroule autour du cou ou d'une patte de la bête, l'emprisonnant de manière hermétique. Ces pièges étaient infaillibles et le moins que je puisse dire c'est que la séance de vérification de ces trappes le lendemain matin était, souvent, une mémorable partie de plaisir.

J'en serais demeuré là, j'aurais pu survivre tranquillement grâce à cette activité destructrice pour l'espèce animale si je ne m'étais pas retrouvé dans une situation inhabituelle. En effet, alors que je chassais avec mon oncle, j'aperçus un troupeau d'antilopes en train de paître paisiblement dans une clairière. De prime abord je pensai à des buffles tant ces antilopes étaient énormes. L'antilope est un animal de la race des bovidés, un mammifère ruminant aux pattes grêles et aux longues cornes arquées. Au départ je ne vis que les cornes. Mais une différence fondamentale avec le buffle est que ce mammifère voisin du bœuf ne détale pas en présence d'un intrus mais plutôt fait face avec une bravoure inouïe. Un animal extrêmement dangereux tant ses longues cornes arquées ont vocation à vous transpercer de part en part.

Les antilopes prirent donc aussitôt leurs pattes à leur cou pour s'enfuir. Sauf une qui semblait implorer notre clémence, je ne savais pas encore pourquoi. Mais très vite je finis par le savoir : cette bête couvait encore des petits âgés de quelques jours seulement. J'hésitai à tirer. Mon oncle insista pour que je ne fasse aucune exception. Les yeux larmoyants à faire pitié, l'animal se jeta sur sa progéniture dans un geste désespéré destiné à faire écran, pour la protéger. Un geste finalement dérisoire. Mon oncle tonna. Je n'eus plus le choix. L'animal mortellement blessé eut encore la force de nous exprimer sa demande de grâce, plus pour elle mais pour ses enfants. Un deuxième coup de feu, tiré par mon oncle, mit définitivement fin au triste spectacle. Je me jurai alors de ne plus user d'une arme à feu pour abattre un animal, quel que soit son gabarit et sa dangerosité. Ce fut mon dernier coup de fusil.

Paul René Di Nito

Détection à grande échelle de la Covid-19

BRAZZAVILLE A ATTEINT LA BARRE DE 1000 TESTS PAR JOUR

Les capacités de détection de la Covid-19 viennent d'être renforcées au niveau du Laboratoire national de santé publique(LNSP). Ce, à la faveur de l'acquisition d'un important lot de matériels offert par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à travers le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Les équipements sanitaires que l'AIEA a donnés à la République du Congo, ont officiellement été mis à la disposition du LNSP par la ministre en charge de la santé Jacqueline Lydia Mikolo, aussitôt après que son collègue en charge de la recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou les lui a transmis. La cérémonie de remise de ce don s'est déroulée le 22 juillet 2020 dans l'enceinte du Laboratoire national. Cette donation permettra au pays bénéficiaire de contrôler la pandémie du coronavirus. Le don de l'AIEA est entre autres composé de matériels de laboratoire de détection. Il s'agit notamment d'un appareil multi analyseur de RT PCR contenant 480 puits servant à réaliser le dépistage à grande échelle et d'une hotte à flux lumineux de type P2 remise au CHUB pour la détection à grande échelle de la Covid-19. L'autre hotte

de laboratoire reçue est susceptible d'abriter des virus responsables de la Covid-19. Cet appareil permettra au département de Brazzaville d'atteindre la barre de 1000 tests par jour. Au nombre des appareils donnés figurent une cabine de biologie moléculaire à usage de désinfection ultra rapide du matériel de laboratoire et un scanner de comptage de tubes. Cette donation également constituée d'un important lot d'intrants, est le fruit de la mutualisation des efforts entre les différents départements au niveau du gouvernement, pour lutter contre la Covid-19. Comme l'a expliqué le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, « le ministre de la recherche scientifique est celui qui représente le Congo au niveau de l'AIEA. Le pays a fait montre de beaucoup de dynamisme au sein de cet organisme. Nous sommes honorés une fois de plus d'avoir reçu du matériel



Remise de l'appareil de dépistage de la Covid-19 à la ministre

que nous ne pouvons pas garder dans notre département. Nous pensons que le laboratoire national est le lieu indiqué pour placer ce matériel. Nous venons d'accomplir un acte fondamental qui va redoubler les capacités de ce laboratoire dans le cadre du dépistage à grande échelle ».

La ministre en charge de la santé a pour sa part reconnu, que « ce matériel est le fruit d'un partenariat que le prési-

dent de la République a encouragé et le Congo a joué sa partition à travers votre dynamisme qui a permis que nous puissions d'abord remplir nos engagements auprès de l'AIEA et que de leur côté ils nous accompagnent dans les projets que nous leur avons soumis. C'est aussi le fruit de la collaboration interministérielle ». Les deux membres du gouvernement ont eu l'occasion de constater que les équipements

reçus ont déjà été installés et exploités.

Outre le laboratoire national, une partie de ces équipements a été mis à la disposition du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Ce lot est le deuxième reçu de l'AIEA. Une cérémonie analogue s'est auparavant déroulée à Pointe-Noire, à l'occasion de la remise du premier lot de matériel.

Dominique Maléla

EN VENTE À



L'HOTEL RIVIERA

**Protection pour le visage
masque en plastique léger et réglable.**

ACC

- Isolation des gouttelettes de salive
- Matériel supportable
- Effet visuel clair



**La Quantité est limitée
PRIX : 10.000 FCFA**

+242 06 877 77 79

Offre spéciale

Thermomètre infrarouge

Seulement 60.000^{FCFA}

Haute précision
longue durée de vie

ACC

**Tarifs spéciaux pour
les pharmacies et les
centres médicaux**

+242 06 877 77 79

Hotel Riviera; 105 Avenue du Maréchal Gallieni, Mpila - Brazzaville - derriere le siege du PCT

« CE QUI S'EST PASSÉ À LA CLINIQUE ALBERT LEYONO EST RÉEL »

Le 15 juillet 2020, les agents de prise en charge des malades du coronavirus à la clinique municipale Albert Leyono ont refusé de porter leur blouse et d'administrer les soins aux malades. Ils ont ainsi manifesté leur ras-le-bol, après des mois impayés de leurs émoluments, alors qu'ils prennent des risques chaque jour. Pour mémoire, 68 d'entre eux sont contaminés dont six sont déjà morts. Mais la situation est la même dans tous les centres et le pire est à craindre selon le coordonnateur de la commission prise en charge. Dans cette interview exclusive, outre l'état des lieux, le professeur Alexis Elira Dokékias fait l'autopsie de la situation et déballe la face cachée d'une réalité souvent occultée.

Le Patriote : Pourquoi le personnel soignant avait-il abandonné les malades du coronavirus admis à la clinique Leyono le 15 juillet dernier ?

Alexis Elira Dokékias : A cause de plusieurs problèmes. En effet, les agents de santé sont engagés dans cette bataille depuis janvier 2020. En fin juillet, la tendance est à l'épuisement, parce qu'on utilise les mêmes personnes sur une longue période. On enregistre beaucoup de malades de coronavirus. Il s'avère que le président de la République a reconnu leur mérite. Il a promis de les aider. Il faut donc concrétiser la promesse parce que parmi les gens engagés figurent des fonctionnaires, des médecins qui ne sont nulle part. Il y a des jeunes qui viennent de finir leurs soutenances ainsi que des retraités qui passent tout leur temps dans les structures de santé et prennent des risques. Nous sommes à 68 personnels de santé contaminés au coronavirus dont 39 médecins. Parmi eux, il y a eu trois morts. On a perdu également environ trois pharmaciens. Si on promet payer les prestations pour les motiver, il faut les payer. Sinon d'autres ne viendront plus, tenant compte de tous les risques que leurs prédé-

cesseurs ont pris en vain. Ce qui s'est passé à Leyono est réel. Je suis monté moi-même avec un équipement et j'ai examiné les malades.

L.P : La situation à la clinique Leyono est-elle identique à celle des autres centres d'accueil ?

Prof. A.E.D : Il faut payer tout le monde simultanément. Les malades testés à Brazzaville sont à la clinique Leyono, au CHU-B, aux hôtels Elonda, la Concorde... Près de 400 malades sont pris en charge en ambulatoire à Brazzaville. Mais par quelle équipe ? Heureusement qu'on délègue cela au district sanitaire. A Pointe-Noire, il y a plus de 500 malades en ambulatoire et il n'y a pas assez de sites. Voilà pourquoi, il faut encourager les personnes qui travaillent dans le cadre de la lutte contre cette pandémie expansive. La seule manière de couper la chaîne de contamination est de soigner tous les malades pour qu'ils deviennent négatifs et non contaminants. Sinon, on ira dans une situation où on ne contrôlera plus l'épidémie. Le facteur de motivation de la grogne des agents de santé a existé. Nous faisons un effort de leur demander d'obtempérer, de mettre l'engagement médical avant

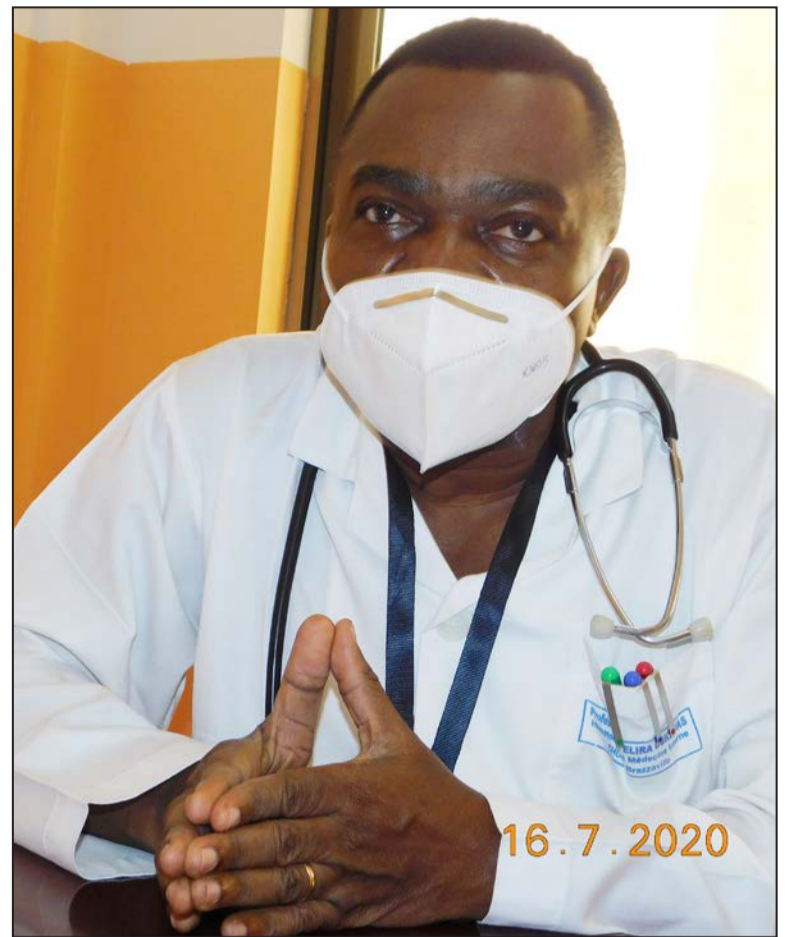
tout et que le gouvernement s'efforce d'assurer leur motivation.

L.P : Confirmez-vous qu'un mois de prime leur a été versé nuitamment pour les calmer ?

Prof. A.E.D : Les gens travaillent depuis janvier. S'ils ont reçu la première motivation en mars, nous sommes en juillet, faites le décompte (...) Cependant, le personnel de santé sait qu'il ne peut pas abandonner les malades pour des problèmes d'argent et ne peut non plus faire grève en corporation. Nous avons attiré l'attention des collègues qui sont à Leyono de servir tout en revendiquant.

L.P : Est-ce vrai qu'à la coordination nationale, les primes sont en deçà du montant officiel et sont payées au faciès ?

Prof. A.E.D : Je ne peux pas témoigner de ce que je n'ai pas vu. Ce qui est vrai, c'est que les textes existent pour pouvoir payer les gens. Il y a les commissions, la logistique et les finances. Moi, je coordonne la commission prise en charge. Ma tâche est de donner les directives pour le traitement et le suivi des malades. Mais il faut qu'on appuie la logistique. Je prends par exemple mon



propre cas ; j'achète mon carburant pour visiter et traiter les malades à leurs domiciles. Je ne suis pas payé et j'attends comme tous les collègues. Ils ont commencé par payer ceux qui sont sur les sites parce qu'ils sont chauds. Mais à la coordination, nous attendons. Ce n'est pas parce qu'on est calme, qu'on est payé. Il faut que les autorités prennent la mesure de ce qu'on est en guerre. Si les agents ne sont pas motivés, on va à la catastrophe. Je souhaite que cette motivation soit mise à jour (...) au lieu de motiver une partie pour mécontenter l'autre.

L.P : Ne faut-il pas craindre le risque d'une catastrophe sanitaire à grande échelle au Congo ?

Prof. A.E.D : Le nombre de cas est en augmentation. Nous souhaitons que les dépistés positifs viennent tôt pour la prise en charge. Pour qu'il en soit ainsi, il faudra que la zone de santé ait de l'argent pour mettre le crédit et appeler le patient et qu'il ait le moyen de transport pour se rapprocher du patient. Cette situation de Brazzaville est la même à l'intérieur où des malades sont aussi suivis. Nous avons des cas à Mbama, à Pointe-Noire, dans le Kouilou, à Sibiti, Dolisie, Ouesso, Oyo. Je crois que les autorités sont conscientes de la situation.

L.P : Est-ce par la faute du ministère de la santé, de la task force ou du ministère des finances que le drame pointerait à l'horizon ?

Prof. A.E.D : Je ne suis ni commission des finances, ni logistique, ni ministère des finances ou de la santé encore moins la task force pour

répondre à cette question. Le plan de riposte contre le coronavirus mis en place doit être appliqué et le budget alloué doit être exécuté. Encore faut-il que les fonds alloués soient bien gérés. Si les fonds sont bien gérés on peut atteindre l'objectif. Mais vous savez qu'au Congo, la stigmatisation est facile. Quand je suis parti de la direction générale de la santé, il a été dit que le professeur Elira a détourné l'argent des antirétroviraux, estimé à cinq milliards. Je crois que la population sait que c'est du mensonge. Je n'étais jamais ordonnateur, comptable et ne pouvait par conséquent voir où passait l'argent des antirétroviraux.

L.P : Que sont devenus les stocks de la potion malgache qui a fait miroiter la victoire des Congolais sur le coronavirus ?

Prof. A.E.D : On ne pouvait la donner aux populations sans en avoir fait des études. Pour l'instant, nous sommes pessimistes sur les conclusions de nos études. Je crois que les gens pourront nous le reprocher mais ils sauront que j'ai été un bon scientifique. Au cas contraire, si je l'avais prescrite aux gens, ce serait l'hécatombe. Vous suivez les statistiques à Madagascar où la potion est fabriquée. Si elle devrait prévenir ou traiter le coronavirus, on n'aurait pas eu ces statistiques. Nous publierons nos études pour que l'opinion sache si cette potion protège ou non contre la covid-19 ou si elle guérit ou non. Les études nous obligent à émettre des réserves sur ce produit.

Propos suscités par Ernest Otsouanga

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaï en face du Centre Culturel Français.
Contact2017@gboxinternational.net • www.gboxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Covid-19 et cérémonies funéraires

LES POPULATIONS CONTINUENT DE JOUER AVEC LE FEU

Faut-il attendre que les cadavres se ramassent à la pelle, dans les rues et dans les parcelles, pour que les Congolais prennent conscience des ravages du coronavirus ? Chaque jour davantage, le constat est désolant, les funérailles rassemblent des foules immenses comme si de rien n'était. Sur lieux du deuil et au cimetière, les mesures barrières inscrites dans le protocole sanitaire sont foulées au pied. Ça et là, des comportements désinvoltes sont observés. Ce qui ouvre des brèches à la propagation de la Covid-19 et annihile les efforts consentis par le gouvernement, des mois durant.

Le dernier point épidémiologique fait par les services techniques du ministère en charge de la santé présente une progression constante du nombre de malades et de décès. En somme, une situation angoissante qui ne devrait pas autoriser des comportements allant à l'encontre des règles édictées par le gouvernement et l'OMS : 3952 personnes contaminées par la COVID-19, dont 51 personnes décédées.

Dans l'opinion, ce décompte macabre consécutif à la nette progression de la maladie suscite des interrogations et donne des frayeurs. Ce qui fait dire que de plus en plus, les veillées funèbres font peser une grande

menace sur les familles. Si les services habilités expliquent l'augmentation des cas positifs par la montée en puissance des tests de dépistage à grande échelle, il y a aussi lieu de noter le relâchement des comportements au sein de la population, notamment dans les familles où les mesures barrières sont souvent mises de côté. Cela s'observe particulièrement pendant les cérémonies organisées : anniversaires, mariages ou autres. Mais, à tout instant la mort d'un proche et les cérémonies y relatives, occasionnent des rassemblements à hauts risques ; faisant des veillées mortuaires, de grands espaces de transmission de la COVID-19. Trois moments peuvent

être considérés comme particulièrement dangereux parce que, facilitateurs de la diffusion de cette pandémie ; il s'agit du temps de la veillée, du moment du transport des membres de la famille, des cérémonies organisées à la morgue et au cimetière, mais aussi aux comportements excessifs que l'observe sur le lieu de la veillée, au retour du cimetière.

Le lieu de la veillée et ses proximités

Malgré la campagne de sensibilisation, les cérémonies funèbres n'ont toujours pas épousé l'air du temps. Elles ont du mal à se conformer aux exigences sanitaires connues de tous. Ainsi, de plus en plus, les veillées funèbres font peur. Selon les capacités financières des familles éprouvées, elles peuvent durer sept à dix jours. Pendant tout ce moment, les membres de la famille éprouvée, ainsi que les amis s'assemblent, se frottent, s'entremêlent sans réserve. Les femmes passent des nuits à risques dans une promiscuité déconcertante, sur des nattes juxtaposées occupées jour et

nuit par une clientèle toujours plus nombreuse. Pendant ce temps, les hommes et les jeunes se regroupent à l'extérieur, en se serrant dans la cour ou dans la rue, dans une mitoyenneté blâmable.

Le jour de l'enterrement et ses écarts de comportements

Le comble de cette promiscuité est observé le jour de l'inhumation du disparu. Car, si une certaine distanciation est observable dans les bus et minibus transportant les membres de la famille, au cimetière ceux qui assistent à la mise en terre du disparu, sont de loin au-dessus de la moyenne de 50 personnes fixée par le gouvernement. Au cimetière où convergent plusieurs familles, pour une même cause, se forment des foules immenses et compactes de parents et amis, venus faire leurs adieux aux illustres disparus. Mais, tout se passe en violation flagrante de la mesure de distanciation : les uns et les autres s'entremêlent comme si de rien n'était. A ces instants précis, personne ne peut se soucier même de sa propre santé. Hélas ! Une fois de retour au domicile familial, les jeunes du quartier se mêlent à la famille et envahissent le lieu de la veillée. Généralement plus nombreux, ils s'entrelacent entre eux et se bousculent. Des repas sont

organisés, des casiers de bière servis à une foule qui ne désespère pas ; provoquant souvent des mouvements incontrôlés... Dans les VIP et caves d'à-côté, l'alcool coule à flots, des cérémonies de réjouissance sont improvisées, sans le moindre respect des recommandations médicales. C'est alors que les masques sont suspendus aux mentons ou simplement fixés à une oreille, s'ils ne sont pas simplement dissimulés dans les poches.

Doit-on croire que le décès d'un proche proclame l'immunité des membres de sa famille ou celle de ses amis ? A cet égard, les autorités au plus haut niveau, ne cessent d'appeler au strict respect des gestes barrières, ainsi qu'au port conforme du masque. Mais, en vain. Force est de constater que s'il est difficile à la force publique de faire appliquer les mesures en vigueur sur les lieux des veillées, donc dans les familles, il est possible de faire régner la loi sur les lieux publics que sont la rue et le cimetière. L'observance ou non, des mesures barrières, sont une question de vie ou de mort. De ce fait, la responsabilité du gouvernement est pleinement engagée, pour que l'applicabilité de toutes ces mesures soit repensée de fond en comble.

J.D.



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Des rues non bitumées soulagent certains automobilistes

Pendant la saison sèche, il n'y a presque pas de mares d'eau dans les rues et avenues de Brazzaville. Pour éviter les embouteillages occasionnés par le manque de voies de dégagement, certains automobilistes empruntent des rues non bitumées pour atteindre rapidement leur lieu de destination. Parmi ces voies, il y a la rue Ball à Bacongo qui permet de désengorger la rue Mbiemo qui va du croisement de l'avenue de Brazza (au niveau du Cercle culturel Sony Lab'ou Tansi) au croisement de l'avenue Matsoua. Une situation identique est observée à Ouenzé depuis que l'avenue Jacques Opangault est fermée pour raison de travaux. Il en est de même entre l'avenue du cimetière de la Tsiémé et l'avenue Marien Ngouabi à Talangaï. Des rues jouant le même rôle existent un peu partout dans la capitale et pourraient servir de repères dans le choix des voies à bitumer ou à paver. Ce qui pourrait soulager tant soit peu les peines des automobilistes pendant la saison des pluies.

◆ Les habitants de Mayanga et Kimpouomo à la recherche d'un sauveur

Depuis fort longtemps, les quartiers de Mayanga et Kimpouomo sont reliés par des voies carrossables. Malheureusement, l'accessibilité à ces deux axes pour atteindre le siège de l'arrondissement 8 Madibou est difficile en période de pluies comme en saison sèche. Des creux par-ci, des nids-de-poule par-là,

formant des dos d'ânes de circonstance, donnent du fil à retordre aux chauffeurs qui empruntent ces tronçons. Il fut un temps où un ancien administrateur-maire de Madibou, faisait passer une niveleuse pour améliorer les conditions de circulation sur ces deux voies à la grande satisfaction des usagers. Actuellement, le constat est peu reluisant pour les habitants de Mayanga et Kimpouomo qui attendent désespérément l'arrivée d'un sauveur qui pourra les sortir de cette situation dramatique.

◆ Un jeune se marie avec une octogénaire pour échapper au service militaire

La scène se passe en Ukraine où un jeune homme de 24 ans s'est marié avec sa cousine de 81 ans pour échapper au service militaire obligatoire en vigueur dans son pays. En contractant ce mariage contre nature, le jeune Alexander Kondratyuk a rempli l'une des conditions lui permettant d'être dispensé de ce service à savoir : être responsable d'une personne handicapée. C'est pour cette raison que le jeune homme a choisi de prendre pour épouse, l'octogénaire Zinaïda Illarionovna, souffrant d'un handicap et qui, paradoxalement, est non seulement sa cousine, mais surtout plus âgée que lui de 57 ans.

Répondant aux enquêteurs, le jeune marié a nié l'avoir épousé pour échapper au service militaire. Au contraire, il affirme avoir beaucoup d'affection pour l'octogénaire. Cette dernière de son côté confirme que le jeune homme est un bon mari parce qu'il s'occupe bien d'elle. Cependant, les voisins prétendent que

la vieille femme vit seule dans la maison et qu'elle reçoit bien plus de visites de sœurs, neveux et petits-enfants que de son mari. Seul signe visible qu'ils sont mariés, le certificat d'union que le jeune homme emporte avec lui lorsqu'il est convoqué par les agents recruteurs de l'armée.

Interrogées, les autorités militaires disent ne pas voir l'intérêt d'ouvrir une enquête. Pour les agents recruteurs, si le jeune homme possède un certificat de mariage et une attestation de résidence à l'adresse de son épouse, il a tout à fait le droit de différer son service, qui est obligatoire pour les hommes jusqu'à 26 ans. Et puis, mieux vaut choisir l'amour que la guerre.

◆ Un Indien porte un masque en or pour se protéger de la Covid-19

Un homme d'affaires indien nommé Shankar Kurhade et habitant la ville de Pune dans l'ouest de l'Inde, a déboursé environ 4000 dollars pour réaliser un masque en or sur mesure, supposé le protéger de l'épidémie de coronavirus. Huit jours ont été nécessaires pour permettre à des artisans de réaliser ce masque de 60 grammes recouvert du métal précieux, a souligné l'homme d'affaires.

« C'est un masque fin qui a de petits pores qui m'aident à respirer », a expliqué le riche homme. « Je ne suis pas sûr qu'il soit efficace pour me protéger du coronavirus alors je prends d'autres précautions », a-t-il renchéri. Pour sortir, cet homme de 49 ans aime se parer de bijoux en or pesant un kilo,

parmi lesquels un bracelet, un collier et des bagues qu'il porte à chaque doigt de sa main droite.

M. Kurhade, qui possède une entreprise fabrication des hangars, a indiqué avoir eu l'idée de ce masque en or après avoir vu un reportage sur un homme qui en portait un en argent.

◆ Un enseignant, accusé d'abus sexuels sur ses élèves, demande à être castré

Mark Lua, 32 ans, professeur d'anglais au lycée Booker Washington de Pensacola, qui comparait devant un tribunal de Floride aux Etats-Unis, a eu des relations sexuelles avec une mineure et a agressé sexuellement une ancienne élève de 18 ans. Il a également forcé une troisième élève à lui envoyer une vidéo sexuelle. L'accusé choisissait ses victimes parmi les jeunes filles vulnérables, notamment celles venant de foyers instables ou en difficulté qu'il manipulait en profitant de son statut d'enseignant, a indiqué la procureure du tribunal.

Durant l'audience, l'accusé a fait une demande insolite au magistrat en ces termes : « Je crois que la punition est nécessaire, et je demande la castration chimique non seulement comme punition mais aussi comme acte de solidarité pour montrer combien je suis désolé pour tout. Si votre honneur le veut bien, je suis même prêt à subir une castration physique si cela me permet de rester à la maison ». Le Juge qui a dit le droit, n'a pas répondu à sa requête et l'a condamné à 12 ans de prison. □

Environnement

LE CONGO ARRACHE UNE DISTINCTION ET UN TITRE HONORIFIQUE À LYON

L'école de commerce de Lyon en France a servi de cadre pour la remise de ces deux distinctions qui couronnent les efforts du Congo en matière de lutte contre le réchauffement climatique. La première distinction dénommée « le trophée GAIA 2020 » a été décernée au président de la République Denis Sassou N'Guesso. Le deuxième moment de cette cérémonie a été consacré à l'élévation de l'écrivain colonel Innocent Péya au titre de docteur honoris causa par la même école. Il s'agit-là d'une marque de reconnaissance internationale du leadership congolais dans le domaine de la protection de l'environnement.

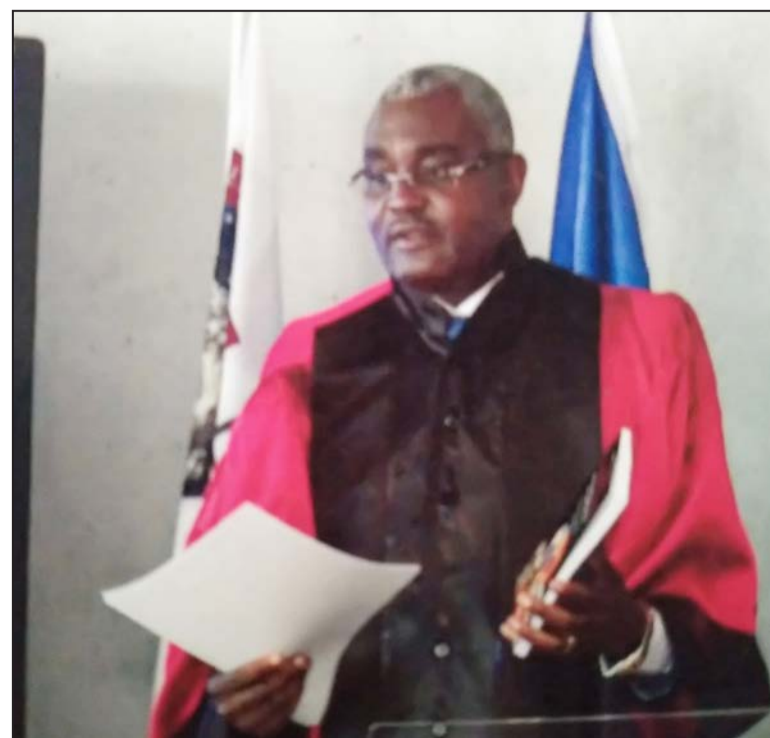
L'édition 2020 de la conférence internationale pour l'Afrique a été conjointement organisée par l'école de commerce de Lyon et le groupe de presse le Progrès. Elle a été consacrée à la place et au rôle de l'Afrique dans la sauvegarde de l'environnement. Cette édition a réuni des éminences grises qui passent le plus clair de leur temps à réfléchir sur la préservation de l'environnement contre les changements climatiques. On y a noté la présence très remarquée de l'ancien ministre français de la coopération Michel Roussin. Dans son exposé, l'homme d'Etat français a plaidé pour une prise de conscience généralisée sur la question, no-

tamment en Afrique. C'est une urgence et une priorité. C'est aussi le prix à payer et le seul gage sûr pour un développement aussi harmonieux que durable, a-t-il indiqué.

Le Congo a joué et joue encore de grands rôles dans cette lutte contre le réchauffement climatique. Ce qui lui vaut aujourd'hui une estime au-delà du continent. En 2012 par exemple, l'Afrique avait désigné le président Denis Sassou N'Guesso comme son seul porte-parole au sommet mondial sur la terre à Rio de Janeiro au Brésil. Placée sous le thème, « *le futur que nous voulons* », cette grand-messe avait reconnu l'activisme du chef de l'Etat congolais dans la protection de l'environnement.

Ses actions multiples et multiformes déployées en faveur du développement durable ne passent inaperçues. Appréciant les efforts accomplis par le Congo dans la promotion et la vulgarisation des idées protectrices de l'environnement, la conférence a décerné au président Denis Sassou N'Guesso le prestigieux trophée GAIA édition 2020.

Actif dans la sauvegarde de l'environnement sous l'ombre du président de la République, l'écrivain Michel Innocent Péya a été fait « docteur honoris causa », au cours des mêmes assises. Réagissant à cet honneur qui a été fait au Congo, le chercheur Innocent Péya a mis en exergue



le travail titanesque qu'abat sans cesse le président Denis Sassou N'Guesso dans la préservation de l'environnement. « *Ce signal fort témoigne de la considération et de l'estime dont jouissent le Congo, son président et tous ceux qui œuvrent pour la préservation de l'environnement (...)* Au-delà, cette reconnaissance soude davantage les liens multisectoriels entre le Congo, la France et le monde, notamment en cette année marquant le 80^{ème} anniversaire de l'engagement

du général De Gaulle à défendre la France ».

Notons que Michel Innocent Péya consacre l'essentiel de ses œuvres de l'esprit à la protection de l'environnement. Parmi les plus récents ouvrages figurent : « *La planète poignardée et menottée* » ; « *Le désastre écologique et sanitaire de la covid-19* » ou « *Denis Sassou N'Guesso au secours d'un monde dans le coma* ».

Armand Firmin Awéné

Coopération Congo-France

LES DEUX GOUVERNEMENTS S'ACTIVENT POUR LA RESTAURATION DU CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE D'ART DRAMATIQUE

L'ambassadeur de France au Congo, M. François Barateau, s'est réjoui récemment à Brazzaville, de la réalisation de la première phase des travaux de stabilisation de l'érosion du Centre de formation et de recherche d'art dramatique (Cfrad), en vue de sauvegarder ce bâtiment de l'histoire partagée des deux pays.

Cette première phase a permis d'effectuer d'importants travaux de confortement au Cfrad et de créer une station de numérisation des archives au Centre-ville de Brazzaville. Le coût global des travaux de toutes les phases s'élève à 300.000 euros, soit environ 197 millions de FCFA, a dit le diplomate français.

Il a exprimé sa satisfaction lors de la visite qu'il a effectuée sur ledit site en compagnie du ministre de la culture et des arts, M. Dieudonné Moyongo. A cette occasion, M. François Barateau a fait savoir que ces travaux de stabilisation font suite à la demande d'aide d'urgence du gouvernement congolais à l'ambassade de France au Congo pour sauvegarder cet édifice, l'un des plus vieux de Brazzaville.

A ce sujet, il a dit qu'après l'étape de traitement de cette érosion, plusieurs phases de ce projet restent à réaliser,

notamment le traitement des archives, dans le cadre de leur numérisation, en vue de leur conservation et de leur valorisation. Ainsi, il a indiqué que le travail de numérisation est en cours et va se poursuivre pour sauver ces archives souvent fragiles, précisant que les spécialistes sont à l'œuvre, car la tâche de sauvegarde est assez urgente pour parvenir à conserver ces documents qui peuvent intéresser beaucoup de monde.

« *Les archives ne peuvent pas rester des choses mortes. Elles doivent servir aux jeunes, aux chercheurs et à tous les citoyens qui ont envie de se renseigner sur leur histoire, en fait une histoire partagée, car nous célébrons cette année à Brazzaville l'année De Gaulle, co-organisée par l'ambassade de France et les autorités congolaises. Nous sommes en plein dans cette valorisation de la mémoire commu-*



Le ministre Dieudonné Moyongo et l'ambassadeur de France M. François Barateau

ne», a poursuivi le diplomate français. Il a rappelé que les différentes phases restantes des travaux se feront en étroite collaboration avec le ministère congolais en charge de la culture.

De son côté, le ministre de la culture et des arts, Dieudonné Moyongo, en annonçant la deuxième phase, a signifié que celle-ci consiste à réfléchir avec les partenaires, sur la manière de préserver ce bâtiment qui est l'un des vestiges de l'histoire du Congo avec la France. Concernant les archives nationales, a rappelé qu'elles

sont la mémoire d'un pays. Mais en ce qui concerne les archives qui se trouvent dans le nouveau bâtiment, elles vont au-delà de la mémoire du pays. « *Avec le travail de numérisation, nous aurons à peu près 80.000 vues. Nous allons sélectionner les archives à jour et celles qui sont beaucoup consultées. Donc d'ici là, nous aurons 80.000 vues, ce n'est pas rien* », a-t-il ajouté.

Le Cfrad est un bâtiment historique de la capitale congolaise, dans lequel le général de Gaulle a organisé la Conférence de Brazzaville

en janvier et février 1944, et qui abritait une partie des archives historiques de l'ex-Afrique Equatoriale Française (AEF). Une grande partie de ce bâtiment abritant le Cfrad s'est effondrée en février 2018 à la suite des pluies torrentielles. Craignant que les cartons des archives partent dans la boue, le gouvernement congolais avait contacté la coopération française pour qu'ensemble ils puissent réfléchir à des solutions idoines pour sauvegarder lesdits documents. La coopération française avait mobilisé les compétences des archivistes en France. Ces derniers sont arrivés au Congo pour faire plusieurs missions d'études et de préfiguration, avant de participer à l'élaboration de ce projet en étroite collaboration avec les services des archives nationales et l'Association archives sans frontière. A cet effet, une convention pour la sauvegarde de ce patrimoine a été signée le 19 juillet 2019 avec l'Ambassade de France. Elle a pour but la numérisation, la préservation et la valorisation des archives.

Gulit Ngou

Baccalauréat 2020

LA FIN HEUREUSE D'UN PARI OSÉ

Les 83.489 prétendants aux études supérieures attendent désormais les résultats du baccalauréat général, organisé du 21 au 24 juillet 2020. Les quatre jours de cet examen d'Etat qui s'est déroulé dans des conditions particulièrement drastiques, n'ont pas été de tout repos pour le ministre de tutelle. En effet, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Anatole Collinet Makosso et un échantillon représentatif des composantes de la sphère éducative ont visité certains centres d'examen au nombre desquels figurent entre autres, ceux du Pool, de Brazzaville, de la Lékoumou, du Niari, du Kouilou et de Pointe-Noire, pour se rendre effectivement compte du bon déroulement des épreuves. Cette visite a permis au ministre de réaliser que le spectre du coronavirus couplé à la crise financière du moment, n'ont pas eu raison de cette évaluation certificative.



Le ministre Anatole Collinet Makosso dans une salle d'examen

L'ingéniosité du ministère de tutelle, la vigilance du bureau de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo, l'éveil des syndicats d'élèves et d'enseignants, l'implication de l'UNESCO et de l'Assemblée nationale sont à l'origine de la bonne tenue du baccalauréat général 2020. Tout le dispositif qui a été préparé avec maestria a été appliqué sans complaisance. En gros, c'est le résultat d'un engagement collectif.

Comme on le voit, le succès de cette organisation est tributaire d'une kyrielle d'actions cohérentes et coordonnées entreprises par des structures tant nationales qu'étrangères. L'Organisation des nations unies s'est impliquée par l'entremise de Morega Fatoumata. Au plan local, outre le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, on y avait noté l'apport inestimable du président de l'Association des parents d'élèves et d'étudiants du Congo Christian Grégoire Epouma et du président de la commission éducation de l'Assemblée nationale Boniface Ngoulou.

Tirant les leçons des expériences passées, le gouvernement a fluidifié le calen-

drier des épreuves qui ont démarré simultanément à 10 heures à travers tout le pays, question de permettre aux candidats égarés ou éloignés de leurs centres, de se retrouver. En dehors de Brazzaville, des officiels, des représentants de la communauté internationale, des partenaires sociaux et de la société civile ont sillonné des centres d'examen du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari, de Pointe-Noire et du Kouilou. Ils ont été unanimes pour reconnaître que : « un acte de nature à influencer les résultats de l'examen n'a été enregistré ».

Une satisfaction partagée

Au centre de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville où 16 détenus ont passé le baccalauréat, le colonel Jean Blaise Komo, directeur général de l'administration pénitentiaire a suivi le processus de bout en bout. Il a loué l'espérance de ces individus privés momentanément de liberté, d'avoir surmonté les préjugés pour poursuivre leurs études. Pour Fiacre Armel Itoua, « Il y a une vie après la prison. Le destin poursuit son chemin. La prison n'est pas sy-

nonyme d'une mise à l'écart volontaire de l'instruction et de l'éducation. Elle offre l'opportunité de se rattraper pour mieux préparer sa vie intellectuelle et professionnelle ». Il croit que leur centre fera 100% d'admis. Cependant, cet examen dans les écoles consulaires a été différé. De son côté, Anatole Collinet Makosso satisfait de l'organisation du baccalauréat qui n'était pas pourtant un pari gagné d'avance, affirme:



Des élèves en pleine concentration

« Les épreuves se sont passées tel que prévu, en application des orientations du président de la République. La covid-19 n'a eu d'effets sur l'éducation ». Pour lui, « cette crise a été transformée en opportunité. Toutes les difficultés ont été compensées par le gouvernement et nous pouvons être fiers d'avoir affronté cette pandémie qui a terrorisé et traumatisé le monde entier (...) Je partage ma satisfaction avec les élèves et les parents d'élèves qui désespéraient, mais qui se réjouissent de ce qu'on soit parvenu à organiser les examens d'Etat dont ils redoutaient l'annulation. Partout où nous sommes passés, les élèves ont exprimé leur satisfaction ». Pour le gouvernement, la pandémie à covid-19 apparaît comme une leçon pédagogique de gestion de risque en période de crise. « Une sorte de travaux dirigés grâce auxquels, il fallait trouver une approche qui permette de gérer tout cet ensemble de risques dans un contexte de crise sanitaire couplée à une crise économique. L'organisation n'a pas été facile », a reconnu le ministre en charge de l'enseignement secondaire. Le pire que l'on craignait avec le déroulement des épreuves écrites d'Education physique et sportive ne s'est pas produit. Selon le témoignage des candidats, l'EPS écrite aura été l'épreuve la plus abordable. Conformément à la démarche recommandée par l'UNESCO, le jury conciliera les notes d'examen avec celles des séances pratiques des examens tests. La meilleure des notes sera prise en compte dans le calcul total de la moyenne d'admission.

L'industrie de la fraude en perte de vitesse

A Tchiamba Nzassi dans

le Kouilou, une douzaine d'élèves sont tombés dans le piège d'un escroc qui leur a présenté un faux document qui les orientait à l'école Bernadette Bayonne de Brazzaville, arguant que le ministère s'était trompé. Grâce à la mansuétude du ministre Anatole Collinet Makosso, ces candidats ont été autorisés à composer au centre du lycée Taty Loutard. De même, à Brazzaville, une quarantaine d'élèves présumés inscrits à la Pépinière, alors que cette école n'a pas de lycée ont été admis à composer dans un autre centre qui a été créé pour la circonstance. Ce centre spécial a reçu 475 candidats pris eux aussi au piège des arnaqueurs. Malgré la conjoncture générale propice au développement des comportements non orthodoxes, un travail important a été fait en amont pour lutter contre la fraude en milieu scolaire.

« L'industrie de la fraude qui se traduisait d'abord par une fuite de matières est entrain de multiplier ses échecs et de perdre du terrain, même si certains élèves en complicité avec certains surveillants tentent de perpétuer ces pratiques déviantes », affirme le ministre Anatole Collinet Makosso. Poursuivant sa déclaration, il prévient ces partisans du moindre effort, que leur sort est désormais scellé. « Nous avons démantelé les réseaux des transhumants. Nous avons parcouru toutes les localités avec les listes de tous les candidats qui se sont retrouvés dans cette situation. Ceux qui sont reconnus coupables, ne seront pas admis. Les copies des transhumants seront traitées autrement. Il y a aussi des élèves qui sont gérés par les tenanciers des centres d'encadrement. Bien qu'ils composent, nous remontons le réseau, identifions les candidats qui y font partie sur la base des indications obtenues à partir des téléphones saisis. Leurs copies seront également traitées autrement ». Lancées en 2019, les caméras de surveillance ont été mises en lumière dans certains centres de Brazzaville et dans d'autres centres où elles avaient été installées. Comme quoi, les fraudeurs ne savent plus où mettre leur tête. Anatole Collinet Makosso a tout verrouillé pour donner du crédit au baccalauréat obtenu au Congo.

Marlène Samba

Obsèques

HOMMAGE DE LA RÉPUBLIQUE À NGANGA EDO

Décédé le 7 juin 2020 à l'âge de 87 ans, l'artiste-musicien congolais Nganga Edouard « Edo » pour les intimes, a été porté en terre le 22 juillet dernier au cimetière du Centre-Ville de Brazzaville. Peu avant l'inhumation, le cercueil de l'illustre disparu recouvert du drapeau national, a été exposé au Palais des congrès où la République, reconnaissante, lui a rendu un hommage mérité au cours d'une cérémonie d'adieu placée sous le patronage du ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, représentant le premier ministre, chef du gouvernement Clément Mouamba.



Cérémonie de recueillement des officiels

Outre les corps constitués nationaux et diplomatiques à cette cérémonie, on y a noté également la présence de l'ensemble des artistes-musiciens des deux rives du Congo, venus pour saluer la mémoire de cette icône de la rumba congolaise, qui était le dernier survivant de ceux qui ont posé les bases des grands groupes musicaux des deux Congo, l'OK-Jazz en République Démocratique du Congo (RDC) et les Bantous de la Capitale en République du Congo.

Après une brillante et longue carrière musicale de plus de 60 ans couronnée par son élévation le 15 août 2019 à la dignité de Commandeur dans l'Ordre du Mérite congolais par le Président de la République, chef de l'Etat, Grand protecteur des arts et des lettres, Nganga Edouard devenu célèbre sous l'appellation de Nganga « Edo », fit ses premiers pas dans les orchestres « Atomique Jazz » puis « Negro Jazz »

qui seront ses rampes de lancement.

Doué d'une puissance de travail remarquable, Nganga « Edo » par sa mansuétude, son esprit de résilience et son métal, avait su conquérir l'estime, la sympathie et le respect de ses cosociétaires des Bantous de la Capitale qui le vénéraient comme étant leur patriarche.

Le fleuve-Congo n'étant qu'un vaste boulevard flamboyant entre Léopoldville et Brazzaville, Nganga « Edo » le traverse régulièrement et créé avec d'autres compagnons l'orchestre OK-Jazz en 1956, ensuite les Bantous de la capitale en 1959 à Brazzaville. C'est au sein de ces deux grandes écoles de la musique que son génie créateur va germer, exploser et tutoyer les étoiles pour la grande jubilation des mélomanes, a rappelé le ministre congolais de la culture et des arts, Dieudonné Moyongo dans l'oraison funèbre.

Son homologue de la RDC, Jean Marie Loukoundji, re-

connaissant le talent et la grandeur de l'artiste, a fait comprendre que « né à Kinshasa, Edo a grandi entre les deux rives du Congo avec sa musique. Il est l'illustration même de l'adage disant toujours qu'il n'y a que le fleuve qui sépare Kinshasa de Brazzaville, deux capitales soeurs où les uns et les autres ont des parents, des familles de part et d'autre ».

Le clou de cette cérémonie a été le dépôt de la gerbe de fleurs sur la dépouille du disparu, au nom du gouvernement, par le ministre d'Etat Henri Djombo. Compositeur, chanteur et arrangeur, Nganga « Edo » est auteur de plusieurs chansons dont « Aimé wa bolingo » qui a été interprétée pour la circonstance par les Bantous de la Capitale, en compagnie des artistes de la RDC. Le patriarche Nganga Edouard laisse une veuve, plusieurs enfants et une large descendance.

Gulit Ngou

Elan de solidarité

CLAUDIA LEMBOUMBA SASSOU N'GUESSO COMPATIT À LA DOULEUR DE LA FAMILLE DE NGANGA EDO

Le conseiller spécial du président de la République, chef du département de la communication et des médias a rencontré, le 21 juillet 2020, une délégation de la famille de l'artiste musicien congolais, Nganga Edo, conduite par M. Bernard Batantou pour leur apporter son soutien.

C'est un geste de cœur que celui qu'aura accompli Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso. En effet, à la veille des obsèques de Edo Nganga prévues pour le 22 juillet à Brazzaville, Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso a par ailleurs assuré l'orchestre de son soutien. « Quoiqu'Edo Nganga ne soit plus là, nous allons continuer de soutenir cet orchestre au mieux de nos possibilités et de nos moyens », a-t-elle ajouté. Réagissant au geste, le représentant de la famille, s'est dit ému et impressionné par la générosité de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso qui avait été, l'an dernier, la marraine du 60^{ème} anniversaire des Bantous de la capitale. Selon Bernard Batantou, « Les faiblesses observées en amont ont été vite rattrapées. Nous partons

les habitudes, puisque très souvent, a-t-elle relevé, la société a tendance de décorer les artistes et autres personnalités après leur mort. Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso a par ailleurs assuré l'orchestre de son soutien. « Quoiqu'Edo Nganga ne soit plus là, nous allons continuer de soutenir cet orchestre au mieux de nos possibilités et de nos moyens », a-t-elle ajouté.

Réagissant au geste, le représentant de la famille, s'est dit ému et impressionné par la générosité de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso qui avait été, l'an dernier, la marraine du 60^{ème} anniversaire des Bantous de la capitale. Selon Bernard Batantou, « Les faiblesses observées en amont ont été vite rattrapées. Nous partons



Entretien de la Conseillère avec les parents du défunt

passion avant les obsèques officielles à cause de son calendrier qui ne lui permet pas d'être présente au palais des congrès pour assister à l'événement.

Le conseiller spécial du président de la République a constaté avec bonheur que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso ait honoré Nganga Edo de son vivant. Le 15 août 2019, à l'occasion des 59 ans de l'indépendance du Congo et des 60 ans de l'orchestre Bantou de la capitale, Edo Nganga a été fait Commandeur dans l'ordre du mérite congolais par le président de la République.

Cette marque de reconnaissance contraste avec

satisfaits d'avoir trouvé les réponses pour lesquelles nous avons une appréhension. Et, je pense qu'en rendant compte au reste de la famille, les esprits et les cœurs seront apaisés ».

Le dernier hommage de la nation au patriarche de la musique congolaise ont eu lieu, le 22 juillet dernier à Brazzaville. Les officiels, les musiciens ainsi que des anonymes ont honoré de leur présence cette cérémonie. Décédé le 7 juin dernier à Brazzaville, après une carrière musicale bien remplie. Edo Nganga a été inhumé au cimetière du centre-ville.

Elsy Ebouato



Au centre, le ministre d'Etat Henri Djombo, représentant le Premier ministre

Hebdomadaire France-Football

PAS D'ÉLECTION DU BALLON D'OR CETTE SAISON

La décision de l'hebdomadaire français « France-Football » de ne pas organiser de scrutin pour la désignation du meilleur joueur au monde suscite présentement une vive polémique dans le vieux continent. Et pourtant, c'est toute la planète-foot qui est concernée. Mais c'est l'Europe qui en fait un problème propre au vieux continent.

Voilà qui fait que même à ce niveau-là les relations restent empreintes d'hypocrisie, d'arrière-pensées et de malice. Car le reproche fait présentement à « France-Football » est qu'il refuse de cautionner la désignation de Karim Benzema, champion d'Espagne sous la baguette de Zinedine Zidane. Quelque part, on semble accuser « France-Football » de pratiquer du racisme en cherchant à « noyer » les deux stars d'origine nord-africaine. Du coup, cela devient un débat franco-français dans un événement d'envergure mondiale. Car, voyez-vous, le ballon d'or récompense le meilleur joueur au monde sans distinction de championnat ni de nationalité.

Et pourtant, le règlement est clair. Le ballon d'or est attribué par un jury international de journalistes spécialisés à raison d'un représentant par pays. Chaque juré désigne par ordre décroissant de mérite à partir d'une liste de trente joueurs préalablement établie par la rédaction de France-Football. Les trois joueurs de la finale se voient attribuer 5, 3 et 1 points et le joueur totalisant le plus grand nombre de points se voit attribuer le ballon d'or. Mais le ballon d'or est attribué en fonction de trois critères principaux à savoir



les performances individuelles et collectives (palmarès) pendant l'année considérée, la classe du joueur (talent et fair-play) et la carrière du joueur. Il y a que, cependant, tout litige né du scrutin est tranché par le directeur de rédaction de « France Football » en tant qu'organisateur et président du jury. Mais, comme on le voit, ce n'est pas aussi parfait que cela. Car depuis 1956, date de la création du ballon d'or, aucun récipiendaire n'est venu des championnats d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Amérique du sud ou de la zone Concacaf. Ce qui tend à démontrer que l'Europe est le passage obligé.

Car même George Weah, le libérien, a fait exception en 1995 parce qu'il évoluait au Milan AC. Quant à Da Silva Ferreira « Eusebio », plébiscité en 1965, il était déjà portugais et il a même fait le bonheur du Portugal en coupe du monde 1966 en Angleterre. Tous les autres non-européens à savoir Ronaldo (1997), Rivaldo (1999) Ronaldo (2002), Ronaldhino (2005), Kaka (2007) et Lionel Messi ont tous évolué dans des championnats européens.

En définitive, le ballon d'or est avant tout une affaire européenne. Sauf que, ces derniers temps, il a été confisqué par la rivalité féroce et acharnée entre le portugais Cristiano Ronaldo et l'argentin Lionel Messi. On en arrive même à soupçonner les deux stars d'avoir confisqué le dit ballon, par voie de marketing du fait de l'investissement par elles de consistantes sommes d'argent pour manipuler les élections. Et comme « France Football » n'a rien reçu cette année, l'hebdomadaire français a décidé de faire l'impasse. D'où le tir groupé de ses adversaires en ce moment.

Mais était-il logique d'organiser un tel scrutin en temps de crise sanitaire ?

La saison 2019-2020 restera à jamais comme la plus trouble de toute l'histoire du football. Certains pays ont dû interrompre définitivement les activités de football avant

terme alors que d'autres ont été amenés à les relancer. A ce niveau-là déjà, il y a une différence. Certains joueurs éligibles auront disputé 30 à 40 matches et d'autres beaucoup moins du fait de l'interruption définitive des compétitions. On pense, sûrement à tort, que les meilleurs joueurs d'une saison au monde ne peuvent provenir que des cinq grands championnats d'Europe à savoir l'Italie, l'Angleterre, la France, l'Espagne et l'Allemagne. Ce qui, logiquement, est déjà un tort car les grands talents ne sortent pas que des championnats les plus médiatisés. Le Portugal, les Pays-bas, le Brésil, l'Argentine, la Croatie, et bien d'autres pays sont, eux aussi, capables de produire des extra-terrestres dans ce domaine.

Mais l'Afrique, par exemple, personne n'y pense parce que négligemment couverte par la presse du vieux continent. Elle ne peut servir que de cadre de recrutement. Car les « recrutés » ont besoin de se parfaire en Europe. C'est même cela la triste réalité qui touche tous les autres continents. Il est vrai qu'au palmarès de la coupe du monde l'Europe

arrive en tête avec onze titres mais l'Amérique du Sud n'est pas loin avec neuf titres. Il est donc injuste que l'Europe s'offre le monopole du football pendant que le roi du football est brésilien en la personne d'Edson Arantès Do Nascimento « Pélé ». Le problème, le vrai, c'est que l'Europe fait la différence par la puissance de ses médias qui inondent le monde entier et influencent involontairement les votes.

Mais, ces dernières années on a vécu quelques contestations dans la désignation du fameux ballon d'or. La saison dernière, par exemple, certains africains se sont sentis frustrés de ne pas voir le sénégalais Sadio Mané sur le toit du monde. De la même manière certains, en France, pensent que Karim Benzema vient d'être volé. Mais pourquoi n'a-t-on pas pensé au polonais Lewandowski du Bayern de Munich ou à un joueur de Liverpool, redevenu champion d'Angleterre ? Dans tous les cas, il s'agit d'un faux procès fait à « France-Football » qui a estimé, pour sa part, que les éligibles ne sont pas mis dans les mêmes conditions.

Nathan Tsongou

DÉCÈS DE MBAYA KATOS



Ancien sociétaire de l'As Bantou des années 70, et agent de la Société nationale de distribution d'eau (Snde) à la retraite, Mbaya Katos vient de tirer sa révérence le jeudi 23 juillet 2020 à Brazzaville..

En attendant la date de l'inhumation, la veillée mortuaire se tient à son domicile sis.rue Mayouma Gabriel (prendre à partir de la ruelle des dallées du marché Bourreau à Makélékélé).



Nécrologie

ROBERT ENAVEL APEMBÉ A ÉTÉ INHUMÉ JEUDI DERNIER

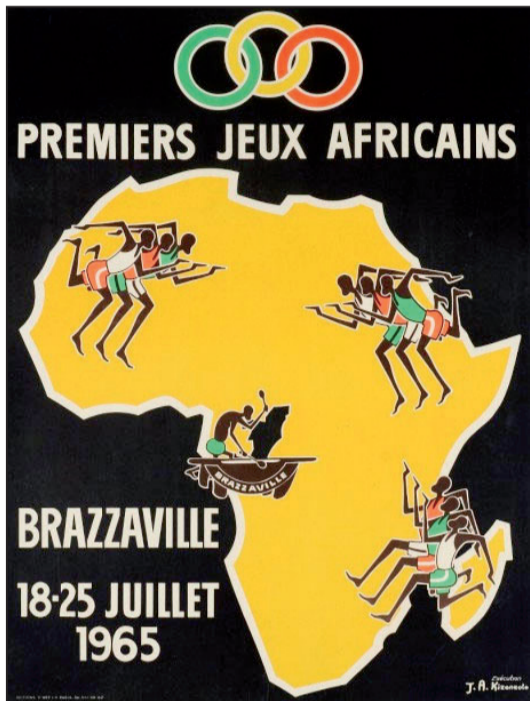
Décédé le 09 Juillet dernier des suites d'une crise de diabète, le journaliste sportif Robert Enavel Apembé a été inhumé le jeudi 23 juillet 2020 au cimetière La grâce. Il a succombé à la suite d'une crise de diabète. Après un « échauffement » à Radio Liberté qui l'a fait connaître, Robert Enavel Apembé s'est illustré à la télévision nationale puis à Radio-Congo comme un grand passionné du sport. Arrivé à la télévision nationale en 2005, il a fini par être nommé chef de service des sports en 2013 avant d'être muté à Radio-Congo en 2017. « L'éléphant », comme le désignaient si gentiment ses amis et confrères, était impressionnant par son gabarit. Personnage ouvert et disponible à souhait, Robert Enavel Apembé aimait passionnément son boulot de journaliste sportif. Il s'en va en laissant derrière lui une veuve et quatre enfants.

Que son âme repose en paix !

55^{ème} anniversaire des jeux africains

PASSÉ SOUS SILENCE À CAUSE DE L'ENNEMI INVISIBLE ?

C'est depuis la semaine dernière que les jeux africains ont atteint cinquante-cinq (55) ans d'âge. Sans doute à cause de l'ennemi invisible, l'événement est passé comme une lettre à la poste. Même les habituelles évocations ont été « confisquées ». Et pourtant, c'est une des pages glorieuses de l'histoire du sport congolais.



Il nous a été donné d'entendre l'interrogation : Qu'y a-t-il de nouveau ?

Une manière de dire qu'il ne sert à rien de célébrer toujours cet anniversaire. C'est à croire que c'est vulgaire et sans importance comme événement. Mon Dieu ! Que c'est grave. Comment peut-on effacer si cyniquement le rôle du Congo dans le mouvement sportif africain ? On ignore ainsi que l'événement se passe à un moment où la guerre idéologique était encore si féroce et acharnée dans le continent. Tout le monde ou presque voulait absolument organiser ces jeux qui, pour la toute première fois, devaient réunir des milliers d'officiels et d'athlètes venus de tous les pays indépendants du continent. Une manière de permettre à tous ces jeunes sportifs de se connaître et de tisser entre eux d'indissolubles liens d'amitié et de fraternité dans la perspective de bâtir une Afrique plus solidaire et prospère.

Une belle opportunité pour aider l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) à consolider l'unité des peuples du continent. C'est donc un grand honneur qui a été fait à notre pays qui était plutôt candidat à l'organisation des jeux de l'amitié après Dakar 1963. Des jeux qui étaient plutôt ouverts à tous les pays d'expression française ainsi qu'à la France, ses territoires et départements d'outre-mer et le Cameroun. Il a donc fallu une profonde réflexion, le

12 avril 1963, en marge des jeux de l'amitié. Une réflexion des ministres de la jeunesse et des sports des états africains et malgache d'expression française sur l'avenir du sport dans le continent noir.

En plus, c'est le Congo qui avait été à l'origine de la proposition tendant à faire de ces jeux des manifestations auxquelles auraient accès tous les pays indépendants du continent. Comment donc ne pas considérer le Congo-Brazzaville comme le père-générateur des jeux africains. Le baron Pierre de Coubertin, quelque temps plus tôt, avait émis l'idée mais c'est le Congo Brazzaville qui l'a concrétisée afin que ces jeux soient reconnus comme jeux régionaux par le comité international olympique.

Voilà pourquoi Avery Brundage, président du comité international olympique, et tous les présidents des fédérations internationales des sports olympiques ont assisté à ces jeux. Du coup Brazzaville est devenue comme Athènes pour les jeux olympiques. Il ne peut plus jamais se dérouler de jeux africains sans le Congo. On se souvient d'ailleurs de l'incident de 1977 quand le Congo avait menacé de ne pas participer aux troisièmes jeux africains d'Alger en 1978. Malgré l'énorme préjudice causé à l'équipe nationale de football du Congo aux éliminatoires au Cameroun, le Congo s'était retiré du tournoi de football et menacé de renoncer aux jeux d'Alger. Mais, par politesse, le Congo avait fini par être présent en terre algérienne sur insistance du mouvement sportif africain.

Nécessité de donner plus de valeur et d'importance à l'événement

Il n'y a rien de plus déshonorant que de donner naissance

à un enfant que l'on finit par abandonner dans la rue. Et encore, à un moment où à la tête du pays se trouve un panafricaniste convaincu. Il y a sûrement lieu de réfléchir sur la question. Si l'événement ne peut être célébré chaque année, on peut faire le choix sur une périodicité. Tous les 5 ou dix ans, on peut inviter des frères africains pour célébrer plus dignement et plus bruyamment la naissance des jeux africains.

A l'occasion, on peut se permettre quelques manifestations sportives symboliques pour rappeler à tous que les jeux africains sont nés au Congo. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le Congo est considéré comme une terre hospitalière par excellence. Depuis 1965 le Congo a toujours su se mettre à la disposition de l'Afrique pour contribuer ouvertement à l'édification de l'unité africaine. Souvenons-nous, malgré le gigantisme des jeux avec 2.500 athlètes et 500 officiels, le Congo-Brazzaville avait affiché une sacrée dose de folie et d'imagination pour accueillir dignement trente-trois pays. C'est pour la première fois qu'un pays africain réussissait pareille performance. Car les deuxièmes jeux, prévus en 1969 au Mali, n'ont finalement eu lieu qu'en 1973 au Nigeria. Notre compatriote, Jean Claude Ganga, en sa qualité de Secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique, a passé du temps dans les avions pour trouver preneur aux deuxièmes, et troisièmes jeux africains. Même son successeur a dû se plier en quatre pour que le Kenya organise les quatrièmes jeux en 1987.

Prévus pour se dérouler tous les quatre ans, les jeux africains ont connu d'énormes perturbations du moins au début. Il y a donc eu Brazzaville 1965, puis Lagos 1973, Alger 1978 et finalement Nairobi 1987. Donc quatre éditions seulement en l'espace de 22 ans. Mais depuis 1991 au Caire (Egypte), les jeux africains se déroulent désormais tous les quatre ans. Mais, il faut bien le reconnaître, les jeux africains ont vraiment tardé à trouver leurs marques. Et le Congo a ce mérite-là de les avoir organisés à deux reprises en l'espace de cinquante ans. Raison de plus de les célébrer régulièrement.

Merlin Ebalé

Réflexion

LA JOURNÉE NATIONALE DU SPORT VA-T-ELLE SURVIVRE ?

On n'en parle que très peu. Et pourtant, instituée par décret N°2005-650 du 9 décembre 2005, la journée nationale du sport vise à vulgariser la pratique du sport en République du Congo. Ainsi, le 9 décembre prochain, la journée nationale du sport aura 15 ans d'âge. Seulement, elle reste froidement célébrée parce que mal connue et mal comprise. Il y a comme une absence totale de sensibilisation et de vulgarisation. Il n'est pas rare d'entendre : « à quoi sert votre histoire-là ? ». C'est dire qu'il y a encore du travail, beaucoup de travail, en termes de campagne. La cible, c'est bien sûr l'ensemble de la population qui doit être convaincue du bien-fondé de la pratique du sport. Faire comprendre à l'ensemble de la population la nécessité de pratiquer du sport pour échapper aux ennuis de santé. Il ne s'agit donc pas de viser le haut niveau et les performances. « Plus vite, plus haut, plus fort » n'est pas forcément l'affaire de tout le monde. La marche, la simple marche, peut aider à entretenir le corps humain. Il y a lieu de s'en convaincre et de passer à l'acte. En toute logique, ce n'est pas tant de la responsabilité des fédérations sportives nationales qui, elles, doivent plutôt se préoccuper de la performance. Mais l'Etat, pour sa part, a aussi la responsabilité d'un corps sain avec une tête bien faite. C'est ainsi qu'il a institué cette journée qui tient lieu de campagne. Une manière d'encourager l'ensemble de la population à vivre les exhibitions organisées le dernier dimanche de chaque mois de juillet afin de prendre goût pour le sport et de mettre en pratique ce qu'on a vu. Question de se mettre en forme et, bien entendu d'entretenir son corps. On constate, hélas, que la population continue de ne pas mordre à l'appât.

Alors c'est, peut-être, le moment de s'interroger : pourquoi en est-on à tourner en rond à ne plus finir ? Et pourtant, pendant le confinement, on a vu des échantillons de population s'organiser en groupes pour la marche ou du footing. Visiblement, c'est la campagne de vulgarisation qui apparaît insuffisante. Il n'y a pas suffisamment de bruit autour de la question. Hier, dimanche, à l'occasion de la quatorzième journée, la froideur a été encore plus marquée pour cause de la pandémie à coronavirus. Car en lieu et place des actions de terrain, la journée n'a été célébrée que par des mots. Les croyants pratiquants affirment que la foi sans les œuvres est une foi morte.

En fait, la théorie sans la pratique ne donne que du vent. C'est à croire que l'on prêche dans le vide. Alors le décret N°2005-650 du 9 juillet 2005 court le risque d'être complètement oublié à la longue. Si jamais il nécessite à chaque fois sortie d'argent, ce sera donc pour rien. Cela finira par prendre l'allure d'un gaspillage du moment où la population, principale cible, n'aura tiré aucun bénéfice. Des mots, rien que des mots pour célébrer la 14^{ème} journée hier, ce n'est la faute de personne si ce n'est celle de l'ennemi invisible. Et c'est aussi, peut-être, l'occasion de se remettre en cause pour tenter de réfléchir sur la célébration future qui puisse engendrer une adhésion massive. Car le but est de faire que nous participions tous à la pratique sportive afin d'être plus endurants et efficaces dans toutes nos activités quotidiennes. Les médias chauds doivent être suffisamment mis à contribution pour que les vertus du sport soient conséquemment vulgarisées.

Autrement, les choses resteront en l'état et le décret du 9 juillet 2005 ressemblera à un coup d'épée dans l'eau. Il y a donc nécessité d'une mobilisation agressive au sein d'une population qui doit être amenée à rendre vivant dans ses paroles, dans ses actes et son caractère l'amour pour le sport. Aimer le sport et le pratiquer, c'est ce qui permet de limiter « la casse » engendrée par les maladies. Il est évident qu'on ne peut pas aimer sans agir. Ceux qui ont le devoir de promouvoir cette journée nationale du sport ont donc tout intérêt à prendre conscience de leur mission qui est noble. Au lieu de se limiter aux mots, ils doivent s'imposer une attitude affectueuse, convaincante et persuasive devant l'antipathie et l'indifférence d'une cible qui a tendance à ne pas se sentir concernée.

Car il se dit, de manière générale, que le sport, c'est l'affaire des autres surtout ceux qui se considèrent aptes. Mais Dieu lui-même l'a maintes fois répété « Mon peuple périt, faute de connaissances ». Mais la connaissance s'acquiert par l'étude ou la pratique. On comprend donc aisément pourquoi les cadres du sport doivent s'investir corps et âme pour que la journée nationale du sport prenne l'ampleur souhaitée. C'est le combat, le vrai, pour que la journée nationale du sport puisse survivre.

Georges Engouma